

# LE TRAVAIL DÉCENT: DÉFIS STRATÉGIQUES À VENIR



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

# LE TRAVAIL DÉCENT

## DÉFIS STRATÉGIQUES À VENIR

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL  
97<sup>e</sup> session, 2008

Rapport I (C)

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL  
GENÈVE

Ce rapport peut aussi être consulté sur le site Internet de l'OIT  
([www.ilo.org](http://www.ilo.org)).

ISBN 978-92-2-219500-8  
ISSN 0251-3218

---

*Première édition 2008*

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à la même adresse, ou par courriel: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou par notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

---

## ***Table des matières***

<b>1. Introduction: faire progresser l'Agenda du travail décent ...</b>	<b>1</b>
Défis stratégiques .....	1
Vers la réalisation de l'Agenda du travail décent .....	2
<b>2. La crise financière: origines et conséquences .....</b>	<b>5</b>
Ce que la communauté internationale doit faire pour limiter les dommages causés à l'économie réelle .....	5
Le gonflement du secteur financier déstabilise le monde du travail .....	6
Croissance mondiale et accumulation de déséquilibres économiques et sociaux .....	8
La croissance dans le contexte d'une mondialisation financiarisée accentue les disparités sociales .....	11
La crise oblige à repenser la politique .....	12
<b>3. Le travail décent au cœur du progrès social, environnemental     et économique .....</b>	<b>15</b>
Le cycle de vie .....	16
Partager les fruits du progrès .....	17
Lutter contre les inégalités .....	18
Accession à la prospérité et essor de la classe moyenne .....	21
Les droits au travail et leur concrétisation .....	23
Créer des possibilités pour tous grâce à des entreprises durables et à des marchés du travail qui n'excluent personne .....	25
Travail décent et protection de l'environnement .....	26
Des politiques plus cohérentes .....	28
Coordination au niveau national .....	28
Cohérence au niveau mondial .....	29

<b>4. Renforcer l'OIT</b> .....	<b>31</b>
Renforcer la gouvernance tripartite unique de l'OIT .....	31
Renforcer la base de connaissances pour les travaux de l'OIT .....	32
Gérer les ressources efficacement .....	33
Une base de ressources d'un calibre proportionné au rôle de l'OIT .....	34
Célébrer le 90 <sup>e</sup> anniversaire de l'OIT .....	35
<b>5. Conclusion: vers le cadre stratégique</b> .....	<b>36</b>

# 1. Introduction: faire progresser l'Agenda du travail décent

## Défis stratégiques

1. A l'heure où je présente ce rapport à la Conférence, le monde est aux prises avec l'agitation financière, l'envol des prix des produits alimentaires et le ralentissement de l'activité économique. L'ampleur et les conséquences de la crise n'apparaissent pas encore clairement mais elles font régner un sentiment d'inquiétude, tant pour ce qui est de leurs effets à court terme sur les entreprises et l'emploi qu'en raison de l'insécurité et des incertitudes qu'elles laissent présager pour les travailleurs et leurs familles. Dans ce monde tourmenté, l'Agenda du travail décent peut être source d'équilibre et d'équité; c'est l'idée centrale du présent rapport dans lequel je me penche sur quelques-uns des grands défis stratégiques que doit aujourd'hui affronter l'OIT. Ce rapport complète celui que je vous ai présenté l'année dernière sous le titre *Le travail décent au service du développement durable*. Dans ces deux rapports, j'ai voulu mettre en évidence certains problèmes clés sur lesquels nous devons réfléchir et dont nous devons débattre alors que nous préparons notre cadre stratégique pour 2010-2015. J'invite tous les mandants de l'OIT à exprimer leurs opinions et leurs idées pour guider l'action de notre Organisation à la fois dans l'immédiat et jusqu'au milieu de la prochaine décennie.

### *Perspectives*

2. Nous vivons dans un monde où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux se croisent. D'un côté, nous assistons à l'action transformatrice de la mondialisation de l'économie, qui ouvre la voie à une croissance stimulée par la technologie, l'investissement et les échanges commerciaux. De l'autre, nous doutons de plus en plus de la qualité de cette croissance économique dont nous mettons en question l'impact sur l'environnement et sur la cohésion et la stabilité sociales, qui se manifeste entre autres par la montée de l'inégalité. Et, en ce moment, les conséquences de la «financiarisation» de l'économie sur l'économie réelle, productive, et par conséquent sur l'entreprise et l'emploi, jettent le trouble.

### *Choisir la bonne direction*

3. Nous n'avons pas encore trouvé le meilleur moyen de mettre le potentiel de la mondialisation au service des vrais objectifs de développement des individus, comme le réclament depuis quelques années beaucoup de délégués à la Conférence internationale du Travail. Nous savons que nous avons besoin d'un meilleur équilibre entre la volonté démocratique de la société, la fonction régulatrice de l'Etat, les fonctions créatrice et productive du marché, et les besoins et attentes des individus, des familles et des communautés. En effet,

### *Equilibrer les priorités*

un tel équilibre permettrait de concilier croissance économique, progrès social et protection de l'environnement. Le présent rapport entend démontrer que notre Agenda du travail décent, parce qu'il propose une vision constructive, ancrée dans la vie quotidienne des femmes et des hommes du monde entier qui travaillent, constitue un moyen concret d'harmoniser ces objectifs politiques primordiaux de tous nos pays et de notre système de gouvernance mondiale en mutation.

***La réduction de la pauvreté: une première étape***

4. Il exprime le désir profond que nourrit tout individu d'avoir la possibilité de progresser, de tourner le dos à la pauvreté et d'accéder à un bien-être sûr, pour pouvoir réaliser ses espoirs et ses rêves personnels et familiaux. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont une première étape incontournable sur cette voie, mais vaincre l'indigence matérielle ne peut être notre unique ambition. Des indicateurs économiques tels que la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant, pour révélateurs qu'ils soient, ne traduisent qu'une partie des objectifs de développement des individus. De plus, si les valeurs qui sont au cœur de notre philosophie du travail décent – liberté, équité, sécurité et dignité – ne l'accompagnent pas, le progrès matériel lui-même sera éphémère.

### ***Vers la réalisation de l'Agenda du travail décent***

***Soutien mondial pour le travail décent***

5. Les dirigeants du monde ont entendu votre appel. Aux Nations Unies, au sein des institutions régionales et dans les débats nationaux, les idées de travail décent et de mondialisation équitable bénéficient d'un solide soutien.

***Le travail décent: une priorité de notre époque***

6. L'appui politique accordé à l'OIT démontre clairement que le travail décent est une priorité de notre époque. Ce que j'avais défini comme objectif de l'OIT dans le rapport que j'ai présenté à cette Conférence en 1999 est devenu, en quelques années à peine, une ambition mondiale qui a trouvé un écho dans toutes les régions.

***Evaluer les progrès***

7. Alors que nous nous projetons en 2015, nous devrions aussi réfléchir aux progrès réalisés sur la voie du travail décent ainsi qu'aux difficultés et obstacles auxquels nous achoppons. Avec notre rapport sur l'exécution du programme, vous pouvez voir comment nous utilisons le concept pour organiser notre travail de manière plus rationnelle et plus efficace. Je suis fier de la façon dont le Bureau, avec nos mandants tripartites, façonne et emploie ces outils que sont les programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD). Comme tout nouveau moyen d'action, celui-ci s'enrichit constamment des multiples enseignements tirés de son application. Notre collaboration avec d'autres institutions internationales s'intensifie grâce aux *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*, mis au point par le BIT et approuvés par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies pour la coordination.

***L'impact du concept de travail décent sur l'action des pouvoirs publics***

8. Pays après pays, je constate que chacun à sa façon cherche à équilibrer sa politique économique et sa politique sociale au moyen d'instruments nouveaux. Dans les rapports que me soumet le personnel du BIT, dans les entretiens que j'ai avec beaucoup d'entre vous ainsi que lors des voyages que j'effectue dans vos pays et à l'occasion des réunions régionales, je m'aperçois que vous accordez une grande importance à l'orientation sociale des mesures d'ordre économique et que vous tenez à ce que les mesures d'ordre social aient un solide fondement économique. Beaucoup d'entre vous font appel au concept de travail décent pour dégager un consensus sur l'action des pouvoirs publics et organiser l'exécution de programmes nouveaux ou élargis.

***Des politiques publiques qui sont davantage axées sur les aspects prioritaires du travail décent***

9. Par rapport à ce que nous observons il y a dix ans, un plus grand nombre de pays orientent désormais leur politique publique sur le respect des principes et droits fondamentaux au travail, la création d'emplois sur des marchés ouverts à tous et au service de tous, la mise en place d'institutions du marché du travail efficaces qui équilibrent sécurité des travailleurs et flexibilité des entreprises, et la généralisation de la protection sociale.

10. J'ai l'impression que nous avons fait évoluer le contexte politique en le rendant plus favorable au développement d'entreprises durables et au travail décent. Pourtant notre travail est loin d'être terminé car notre but n'est pas seulement de changer les objectifs mais aussi d'améliorer partout la qualité de vie au travail.

***Evolution du contexte politique***

11. Sommes-nous sur la bonne voie? L'une des tâches prioritaires à laquelle nous devons nous atteler d'ici à 2015 est de construire un système d'évaluation des progrès réalisés par les pays dans toutes les dimensions du travail décent. A l'occasion des sessions annuelles de la Conférence et de nos réunions régionales, vous avez observé que certains pays progressaient sur un large front tandis que d'autres enregistraient des progrès dans tels domaines mais des revers dans tels autres, et que quelques-uns régressaient de façon très préoccupante, tout cela sur fond d'évolution rapide du monde du travail et d'aggravation des déséquilibres sociaux.

***Quel est l'impact sur la qualité de vie au travail?***

12. Ce que j'entends aussi, c'est que l'époque actuelle ne se préoccupe plus exclusivement de «redresser l'économie» par le biais d'ajustements structurels, dans l'espoir que les problèmes sociaux se résoudreont ensuite d'eux-mêmes. La confiance dans l'aptitude du marché à satisfaire les exigences démocratiques de la société est en train de disparaître. Les excès répétés du marché, et notamment la récente crise du crédit hypothécaire à risque, ont érodé la confiance en des marchés mal régulés. L'extrême pauvreté recule mais l'inégalité des revenus augmente dans de nombreux pays. Qui plus est, beaucoup de nouveaux emplois sont de piètre qualité. Dans une grande partie du monde en développement, la plupart des emplois sont informels, le commerce de rue étant l'activité qui se développe le plus rapidement. Dans de nombreux pays industrialisés, la montée du travail précaire a un effet déstabilisateur, pour les femmes qui travaillent en particulier.

***La confiance en des marchés mal régulés s'estompe***

13. Je suis convaincu que l'une des principales caractéristiques de l'Agenda du travail décent est qu'il permet de mettre en place des passerelles entre les multiples transitions qui s'effectuent dans le monde du travail. Ces passerelles sont des facteurs d'innovation et d'efficacité dans le passage d'une activité rurale à une activité urbaine, du secteur primaire aux secteurs secondaire et tertiaire, et aussi d'une étape de l'existence à une autre, de l'enfance à l'âge adulte, de l'école à la vie professionnelle ou du travail à une «vieillesse active». De plus, à l'heure où l'économie mondiale s'oriente vers une réduction des émissions de carbone, l'Agenda du travail décent et le dialogue social peuvent faciliter l'adaptation des modes de production et des structures de l'emploi à cette nouvelle exigence, de même que l'aménagement de lieux de travail respectueux de l'environnement. A l'avenir, il nous faudra mettre pleinement à profit cette propriété dynamique de l'Agenda du travail décent.

***Des passerelles vers le travail décent***

14. Nous avons encore beaucoup de mal à faire entrer les principes d'action dans la pratique, et les ministères de l'emploi, du travail et des affaires sociales n'ont pas toujours le pouvoir ni les ressources dont ils ont besoin. Nous savons que les politiques donnent de meilleurs résultats lorsqu'elles sont le fruit d'un dialogue social vigoureux, lorsque leur conception et leur application sont négociées par des organisations d'employeurs et de travailleurs représentatives et démocratiques. Toutefois, dans de nombreux pays, la transformation radicale des structures de l'emploi qui s'est produite au cours des deux dernières décennies a obligé les partenaires sociaux à réorienter leurs stratégies d'organisation et de représentation. La reconfiguration du tripartisme pour le XXI<sup>e</sup> siècle sur la base des principes immuables de la liberté d'association est une autre tâche à laquelle nous devons nous atteler.

***Reconfigurer le tripartisme pour le XXI<sup>e</sup> siècle***

15. Le solide consensus que nous avons construit autour de l'Agenda du travail décent (et tout ce que nous avons accompli ensemble depuis l'adoption de la Déclaration de 1998) témoigne de la force du dialogue, qui est elle-même une caractéristique de l'Organisation internationale du Travail. Mais, en dernière analyse, le tripartisme international et notre aptitude à défendre

***L'action de l'OIT dans le monde dépend de la vigueur du dialogue social à l'échelon national***

l'entreprise et l'emploi, en d'autres termes le monde du travail, dans le nouveau système de gouvernance mondiale, dépendent de la vivacité du dialogue social à l'échelon national.

**Renforcer l'OIT** 16. Au cours de la présente session de votre Conférence, vous envisagerez des moyens de renforcer la capacité qu'a l'OIT de servir ses mandants dans le contexte de la mondialisation. Pour que l'OIT soit plus forte, il faut poursuivre les réformes visant à axer la gestion des ressources sur des résultats tangibles, et il faut une collaboration étroite aux échelons national, régional et mondial. Les enseignements tirés de politiques et programmes novateurs, que vos pays ont accumulés et continuent d'accumuler, contiennent les éléments nécessaires pour effectuer la transition vers le travail décent. L'OIT est le lieu d'échange idéal de l'information et des connaissances qui proviennent des politiques et expériences menées dans le monde du travail.

**Les ressources** 17. L'OIT a beaucoup amélioré l'efficacité de ses activités. Le rapport sur l'exécution du programme montre que nous apportons davantage aux mandants alors que notre budget est resté le même en valeur réelle. Nous continuerons dans cette voie mais nos services sont de plus en plus demandés, au point où ne pouvons répondre à certaines demandes de conseils ou d'assistance, qui sont pourtant légitimes. Il faudra inévitablement s'attaquer à la question des ressources financières de l'Organisation.

**Aller de l'avant** 18. Pour l'avenir, nous pouvons être sûrs du bien-fondé des réformes que nous avons réalisées ensemble et nous pouvons être certains que le concept de travail décent a consolidé nos valeurs et notre identité tripartite. Mais nous ne pouvons nous arrêter là dans un monde du travail qui évolue à un rythme sans précédent.

**Planifier pour l'avenir** 19. La gouvernance tripartite de l'OIT s'exerce pleinement lors de la Conférence annuelle du mois de juin. J'espère que, cette année, nous pourrions réunir le point de vue de tous sur l'orientation que nous entendons donner à notre Organisation à l'horizon 2015. Nous ne partons pas de zéro, beaucoup s'en faut. Nous disposons d'un programme solide, concret et dynamique pour progresser sur la voie du travail décent, conformément à l'aspiration de la communauté internationale à un développement durable sur les plans économique, social et environnemental. Néanmoins, la persistance de l'agitation financière et le risque d'une forte baisse de l'activité économique dans d'importantes régions du monde représentent de nouveaux défis dont nous devons tenir pleinement compte.

**Plan du rapport** 20. Dans les pages qui suivent, j'examinerai la façon dont l'Agenda du travail décent peut permettre de faire face aux répercussions économiques et sociales du désordre financier déclenché à l'origine par la crise du crédit hypothécaire à risque aux Etats-Unis, mais qui menace désormais de se transformer en une véritable récession mondiale. Les mesures de relance qui seront prises peuvent préparer la voie à un mode de développement plus durable et à une mondialisation plus équitable; elles seront d'autant plus efficaces qu'elles contribueront à la réalisation des objectifs du travail décent. Dans les chapitres suivants, je vous proposerai une réflexion sur la contribution du travail décent au progrès social, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Cette réflexion en entraînera une autre sur la construction d'une OIT plus forte, qui puisse soutenir l'action entreprise par ses mandants pour mettre le travail décent à la portée du plus grand nombre de femmes et d'hommes.

## 2. *La crise financière: origines et conséquences*

### *Ce que la communauté internationale doit faire pour limiter les dommages causés à l'économie réelle*

21. C'est à d'autres organisations internationales – le Fonds monétaire international (FMI), la Banque des règlements internationaux et autres – qu'il incombe au premier chef de rechercher des solutions aux déséquilibres structurels et à la crise actuelle du système financier mondial. Néanmoins, la Déclaration de Philadelphie donne à l'OIT le mandat d'examiner et de considérer, à la lumière de ses valeurs et objectifs, les mesures et programmes d'action adoptés à l'échelon international dans les domaines économiques et financiers. Nous devons donc avoir notre propre opinion sur ces questions. A l'évidence, la stabilité et l'évolution du monde du travail sont menacées par l'instabilité et les défaillances du monde de la finance. Partie du secteur du crédit immobilier des Etats-Unis, l'incertitude sur le coût du crédit se propage à d'autres secteurs de l'économie et à d'autres pays. Les prévisions concernant l'ampleur, la gravité et la contagion du ralentissement sont de plus en plus sombres; dans ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le FMI prévoit pour 2008 et 2009 une croissance mondiale de 3,7 pour cent, et évalue à 25 pour cent la probabilité qu'elle tombe au-dessous de 3 pour cent, ce qui équivaldrait à une récession mondiale<sup>1</sup>. Le chômage a commencé à augmenter aux Etats-Unis et sa réduction en Europe risque d'être retardée. Quant aux pays en développement, les crises financières et les ralentissements économiques qui ont eu lieu dans le passé y ont augmenté la pauvreté et l'emploi informel. Cette année, la montée en flèche des prix des produits alimentaires qui, dans de nombreux pays, frappe durement les catégories à faible revenu, représente un facteur d'aggravation.

22. L'ampleur de la restructuration financière en cours et la sévérité du resserrement du crédit font de la crise financière actuelle peut-être la plus grave jamais enregistrée depuis celle de 1929 et pourraient se solder pendant deux ou trois ans par une croissance beaucoup plus lente aux Etats-Unis et dans

*Menaces pour la stabilité et le progrès*

*Le FMI craint une crise grave*

<sup>1</sup> FMI: *Perspectives de l'économie mondiale*, Résumé analytique, avril 2008.

d'autres pays industrialisés<sup>2</sup>. Même si les grandes économies en développement ont une certaine capacité de résistance aux effets du resserrement du crédit et du ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés, le FMI fait observer que «le plus grand risque tient aux événements en cours sur les marchés financiers, et particulièrement à la possibilité que les pertes considérables sur les crédits structurés liés au marché américain des prêts hypothécaires à risque et à d'autres secteurs affectent sérieusement les bilans dans le système financier et transforment le resserrement actuel du crédit en une véritable crise du crédit»<sup>3</sup>.

## **Le gonflement du secteur financier déstabilise le monde du travail**

### **Les marchés monétaires décrochent de la réalité**

23. Le poids des actifs financiers par rapport à la valeur de la production totale telle qu'elle est mesurée dans les comptabilités nationales s'est fortement alourdi au cours de ces dernières années. En 2006, les actifs financiers mondiaux (y compris la capitalisation boursière, les titres de dettes et les actifs bancaires) équivalaient à quatre fois le PIB mondial<sup>4</sup>. En avril 2007, le volume moyen des transactions effectuées chaque jour sur le marché monétaire et le marché non traditionnel des changes a atteint 2 090 milliards de dollars E.-U., soit une hausse de 71 pour cent depuis 2004<sup>5</sup>. Cela représente 50 fois le montant quotidien des exportations mondiales<sup>6</sup>. Les actifs gérés dans des fonds de couverture (*hedge funds*) ont augmenté de 39 milliards de dollars E.-U. en 1990 à 1 900 milliards en 2007<sup>7</sup>. Aux Etats-Unis, les profits des sociétés financières ont bondi de moins de 5 pour cent du total des profits nets perçus par les entreprises en 1982 à 41 pour cent en 2007<sup>8</sup>. A New York, les secteurs financiers ont versé un tiers de l'ensemble des salaires<sup>9</sup>.

### **Les anticipations de profits irréalistes dénaturent l'investissement productif**

24. Dans le secteur financier, rémunérations et profits élevés sont désormais la règle. Cette exagération des «attentes du marché» financier a, entre autres conséquences, pesé lourdement sur les résultats trimestriels des entreprises du secteur de la production, en les incitant à recourir à des expédients pour gonfler leurs revenus plutôt qu'à des stratégies d'investissement à moyen terme. Cette «financiarisation» de l'économie a contribué à modifier la nature et les perspectives stratégiques des entreprises, ce qui a des répercussions sur les travailleurs, le dialogue social et les relations du travail, ainsi que sur la stabilité sociale. L'appât des gains à court terme provenant de nouveaux produits financiers et de nouvelles formes de spéculation a provoqué le siphonnage des ressources de l'économie productive. La mutation de la crise des prêts hypothécaires à risque en une crise beaucoup plus étendue des produits de crédit structurés et en un ralentissement de l'activité prouve à quel point de grandes et respectables institutions financières se sont adonnées à la spéculation sur des pyramides de transactions boursières opaques, au détriment de l'économie productive.

<sup>2</sup> C.M. Reinhart et K.S. Rogoff: *Is the 2007 U.S. sub-prime financial crisis so different? An international historical comparison*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 13761, version du 5 février 2008.

<sup>3</sup> FMI: *Perspectives de l'économie mondiale*, Résumé analytique, *op. cit.*

<sup>4</sup> FMI: *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*, Washington, DC, 2007, tableau 10.

<sup>5</sup> R. Stever, C. Upper, G. von Peter: «Principales tendances de l'activité bancaire et financière internationale», Rapport trimestriel, Banque des règlements internationaux, Bâle, déc. 2007.

<sup>6</sup> OMC: Rapport annuel, Genève, 2007.

<sup>7</sup> «Plenty of alternatives», *The Economist*, 1<sup>er</sup> mars 2008.

<sup>8</sup> M. Wolf: «Why it is so hard to keep the financial sector caged», *Financial Times*, 5 fév. 2008.

<sup>9</sup> J. Gralla: «US financial sector slices 52,500 jobs in 6 months», 14 fév. 2008; voir: <http://www.reuters.com/article/bankingFinancial/idUSN1355313320080214>.

25. Les vastes fluctuations des taux de change des principales monnaies sont une manifestation supplémentaire de la volatilité du marché financier. La confusion qu'elles créent a une incidence directe sur la compétitivité des exportations, la balance commerciale des pays et la viabilité des entreprises. En affaiblissant gravement les efforts conjugués des dirigeants d'entreprise et des travailleurs pour améliorer la productivité, elle met à mal les relations du travail et la stabilité sociale.

***La volatilité des taux de change nuit à la viabilité des entreprises***

26. L'instabilité et la volatilité d'un système financier exposé à la spéculation nuisent à la croissance et à l'investissement productif. A bien des égards, les mandats de l'OIT représentent tout autre chose: une économie novatrice et productive qui génère des produits et des services pour le marché et des emplois pour les travailleurs. L'«économie réelle» a besoin d'un système monétaire et financier stable et en bonne santé, qui garantisse une faible inflation, des taux d'intérêt raisonnables et un accès sûr aux crédits nécessaires pour procéder à des investissements productifs, et qui ne transmette pas sa propre instabilité aux cycles de la croissance et de la production. C'est peut-être Bob Lutz, vice-président de General Motors, qui a le mieux exprimé la position des mandats tripartites de l'OIT, en déclarant que la croissance économique résultait d'une production à valeur ajoutée, et certainement pas de l'échange de morceaux de papier. C'est là, selon lui, une leçon que nous devons réapprendre sans cesse<sup>10</sup>.

***L'économie réelle doit faire entendre sa voix***

27. Il y a de nombreuses explications à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, mais il en est une qui est généralement considérée comme étant la principale: la perte de confiance. Perte de confiance dans l'aptitude des autorités monétaires et financières à anticiper une crise et à y riposter; perte de confiance dans la compétence, voire l'indépendance, des agences de notation censées évaluer les risques; perte de confiance sur le marché des prêts interbancaires à cause du manque de transparence quant à la solvabilité à venir des banques; et perte de confiance dans la capacité d'autorégulation des marchés financiers. Résultat: la défiance s'est répandue parmi les consommateurs.

***Erosion de la confiance dans le système financier***

28. La réparation des dommages causés par la crise financière doit être guidée par le principe d'équité. C'est aux plus faibles qu'il faut apporter le plus grand soutien. Face à la crise, nombreux sont ceux qui réclament une plus grande transparence, un contrôle plus étroit et une régulation plus efficace des marchés financiers et des institutions financières, notamment grâce à une réforme des systèmes d'incitation et de rémunération de ces institutions. Le marché du crédit repose sur la confiance. Lui rendre sa crédibilité passera par l'application, aux échelons national et international, de mesures ayant un effet dissuasif sur les pratiques de prêts imprudentes et encourageant l'investissement dans des entreprises durables. De plus, les mesures de relance devront redresser les déséquilibres sociaux, économiques et financiers qui sont responsables de l'instabilité de la croissance mondiale.

***Les mesures de relance doivent être orientées vers le développement durable***

29. D'importants flux financiers internationaux, et l'aggravation du risque de volatilité qui les accompagne, ont fait peser de nouvelles menaces sur l'économie. Depuis les années soixante-dix, une centaine de crises financières systémiques ont été recensées. Depuis 1997, nous avons connu la crise asiatique, suivie par des crises dans la Fédération de Russie, en Turquie, au Brésil et en Argentine, l'éclatement de la bulle des dot-com en 2000 et, aujourd'hui, la crise du crédit hypothécaire à risque aux Etats-Unis et ses répercussions dans le monde entier. Un si grand nombre de crises en dix ans donne à penser que le fonctionnement de la nouvelle économie mondiale est entravé par

***Il faut mettre fin aux crises à répétition***

<sup>10</sup> Cité dans *Newsweek*, 31 mars 2008.

des déséquilibres fondamentaux sur lesquels il faut se pencher si l'on veut que la crise actuelle soit la dernière.

**Une crise mondiale appelle une riposte mondiale**

30. Compte tenu de ses dimensions et de sa «nature mondiale», cette crise appelle une riposte coordonnée à l'échelle de la planète. Nous espérons tous que les mesures prises par la Réserve fédérale, le gouvernement et le Congrès des Etats-Unis, ainsi que par d'autres pays industrialisés directement touchés, enrayeront sa propagation. Selon le Directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, «la crise financière se propageant à l'économie réelle, l'économie mondiale est entrée dans une phase difficile. Le problème ayant pris une ampleur mondiale, il exige une solution mondiale. Les marchés émergents doivent se joindre aux pays industrialisés dans la mise en œuvre d'une riposte dans le domaine macroéconomique et sur le plan de la réglementation. La meilleure manière d'assurer la stabilité de l'économie mondiale réside en effet dans une démarche concertée»<sup>11</sup>. L'Institute of International Finance, au sein duquel sont représentées de grandes banques commerciales et d'investissement ainsi que d'autres institutions financières, a lui aussi réclamé «des mesures fermes pour rétablir la confiance dans les marchés financiers, soutenir la croissance mondiale et stabiliser les marchés des devises»<sup>12</sup>.

**Les mesures en faveur du travail décent font partie d'une riposte cohérente**

31. Pour l'OIT, ses mandants et ses partenaires multilatéraux, la coopération du système multilatéral à la recherche d'une ligne d'action cohérente pour faire face à un ralentissement mondial est une question essentielle. En effet, si les turbulences financières sont le symptôme d'une impuissance face aux déséquilibres mondiaux, il faudra, pour que la reprise soit durable, que l'action internationale soit beaucoup plus cohérente qu'elle ne l'a été ces dernières années. Les mesures prises dans le cadre de l'Agenda du travail décent pourraient constituer un volet important d'une telle riposte internationale<sup>13</sup>.

## **Croissance mondiale et accumulation de déséquilibres économiques et sociaux**

**La croissance de l'économie mondiale est stimulée par l'ouverture du marché international**

32. Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis 2003 et l'éclatement de la bulle des dot-com, la croissance mondiale a dépassé 5 pour cent en moyenne. Dans les pays en développement, elle s'est située entre 7 et 8 pour cent depuis 2004, et elle a même atteint des niveaux plus élevés (entre 8 et 10 pour cent) dans les pays asiatiques et ceux de la CEI. La croissance des exportations, près de 7 pour cent par an, a été plus rapide que celle du PIB mondial. Les investissements directs à l'étranger ont augmenté de près de 13 pour cent par an. Le ratio exportations mondiales/PIB devrait augmenter à 30 pour cent en 2015 alors qu'il était de 20 pour cent en 1995<sup>14</sup>. Sur les marchés des actions, les valeurs ont augmenté de plus de 8 pour cent par an en moyenne. Les investissements étrangers directs (IED) se sont chiffrés à 1 306 milliards de dollars E.-U. en 2006, c'est-à-dire qu'ils ont été multipliés par trois depuis 1996. Les entreprises des pays développés sont toujours celles qui investissent le plus dans le monde (84 pour cent du total), mais la part des IED en provenance des régions en développement est en augmentation<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> Dans un discours prononcé devant le Conseil indien sur les études économiques internationales (ICRIER), le 13 février 2008 à New Delhi.

<sup>12</sup> Lettre à la présidence du Comité monétaire et financier international du FMI, 3 avril 2008; voir <http://www.iif.com>.

<sup>13</sup> Le Groupe de travail du Conseil d'administration sur la dimension sociale de la mondialisation était saisi, lors de sa session de mars 2008, d'un document intitulé *Perspectives et politiques actuelles en ce qui concerne le travail décent: renforcer la coopération multilatérale et la cohérence des politiques, un défi à relever pour assurer une mondialisation équitable*, document GB.301/WP/SDG/1.

<sup>14</sup> Banque mondiale: *Perspectives économiques mondiales 2008*, Washington, DC, 2007.

<sup>15</sup> CNUCED: *Rapport sur l'investissement dans le monde*, Genève, 2007, chap. 1.

33. Lorsque la conjoncture était favorable, cependant, les déséquilibres économiques entre les pays se sont accrus. Trois pays (Chine, Japon et Allemagne) représentent près de la moitié des flux mondiaux de capitaux; un pays (Etats-Unis) importe près de 60 pour cent de tous les capitaux. Les marchés émergents et les pays en développement ont absorbé un montant total de 993 milliards de dollars E.-U. en 2006, mais en ont exporté 1 724 milliards, soit un transfert net en 2006 de 731 milliards de dollars E.-U. des marchés émergents et des pays en développement vers les pays développés<sup>16</sup>. Cela représente plus de sept fois le volume total de l'aide publique au développement (APD). Les transferts de fonds des travailleurs émigrés, qui se sont élevés à 199 milliards de dollars E.-U., ont eux aussi été largement supérieurs à l'APD en 2006. Parallèlement, les prêts publics ont beaucoup diminué et le remboursement des emprunts contractés auprès de créanciers publics a fortement augmenté. De nombreux pays ont accumulé d'importantes réserves de devises, dans certains cas pour éviter d'avoir à recourir à l'emprunt multilatéral. La récente flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires a créé de nouveaux déséquilibres. Les ministres africains de l'économie et des finances ont déclaré que la récente augmentation en flèche des prix internationaux des produits alimentaires, qui pourrait être le signe d'une évolution structurelle lourde de conséquences pour l'avenir, faisait peser une véritable menace sur la croissance, la paix et la sécurité en Afrique<sup>17</sup>.

***Une accumulation d'excédents et de déficits***

34. La pauvreté aux seuils de 1 et de 2 dollars par jour a fortement diminué au cours de ces dernières années. La proportion de la population des régions en développement qui vivait avec 1 dollar par jour ou moins était estimée à 18 pour cent en 2004 contre 28,7 pour cent en 1990<sup>18</sup>. Le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté diminue lui aussi. Il est passé de 1,2 milliard en 1990 à 1 milliard en 2004. Selon les projections actuelles, l'objectif de développement pour le Millénaire consistant à diviser par deux la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté sera probablement atteint en 2015 à l'échelle de la planète, mais l'Afrique subsaharienne notamment a peu de chances de le réaliser<sup>19</sup>, et les conséquences de l'augmentation du prix des denrées alimentaires n'ont pas encore été évaluées avec précision. Cette augmentation sera profitable à certains producteurs mais, globalement, elle aura à coup sûr des effets dommageables, plusieurs millions de personnes plongeant à nouveau au-dessous du seuil de pauvreté.

***La grande pauvreté a diminué ...***

35. Depuis 1999, le revenu moyen par habitant des pays en développement pris dans leur ensemble a augmenté de 5 pour cent par an, c'est-à-dire qu'il a triplé en une génération (25 ans). Néanmoins, nous savons tous qu'une moyenne donne une image incomplète de la réalité. Le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour diminue beaucoup plus rapidement que celui des personnes qui vivent avec moins de 2 dollars. Cela est normal puisque celles qui échappent à l'extrême pauvreté vont rejoindre les rangs de celles dont le revenu quotidien se situe entre 1 et 2 dollars. Il s'ensuit que, même si les projections actuelles se vérifient, la pauvreté relative et absolue restera très répandue en 2015, date à laquelle le revenu quotidien de plus de

***... mais la population du monde en développement reste, dans l'ensemble, vulnérable***

<sup>16</sup> FMI: *Rapport sur la stabilité financière dans le monde, 2007, op. cit.*

<sup>17</sup> CEA et Commission de l'Union africaine (UA), première session des réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, projet de déclaration ministérielle de 2008, Addis-Abeba, 2 avril 2008.

<sup>18</sup> Banque mondiale: *Perspectives économiques mondiales 2008, op. cit.*, tableau 1.5.

<sup>19</sup> Banque mondiale: *Rapport de suivi mondial 2008: «Les OMD et l'environnement»*, Washington, DC, 2008.

2 milliards de personnes, soit un habitant sur trois du monde en développement, sera toujours inférieur à 2 dollars<sup>20</sup>. De plus, environ 50 pour cent de la pauvreté totale des pays défavorisés est une pauvreté transitoire, et non chronique, qui dépend de l'évolution de la situation des individus (emploi, maladie, aléas de l'existence ou perspectives nouvelles)<sup>21</sup>. Ainsi, le nombre de personnes qui font ou risquent de faire l'expérience de la pauvreté est largement supérieur à celui des personnes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté à un moment donné.

***Encore beaucoup de travailleurs pauvres***

36. La pauvreté reste très répandue dans les pays en développement chez les hommes et les femmes en âge de travailler, surtout lorsque l'économie formelle est peu développée. La proportion de personnes qui travaillent et disposent pour elles et leurs familles d'un revenu quotidien inférieur à 2 dollars par jour est de 80 pour cent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, d'environ 50 pour cent en Asie du Sud-Est et de 22 pour cent en Europe centrale, en Europe du Sud-Est et dans les pays de la CEI. La plupart des travailleurs pauvres sont dans l'économie informelle. Dans les enquêtes sur la population active, ils sont généralement classés dans la catégorie des «travailleurs autonomes» qui, il convient de le souligner, a pris plus d'ampleur que celle des salariés au cours de ces dernières années, surtout dans les pays les plus pauvres. En 2006, ces travailleurs représentaient en moyenne 33 pour cent de l'emploi mondial, et c'est en Afrique subsaharienne (48 pour cent) et en Asie du Sud (47 pour cent) qu'ils étaient le plus nombreux. Les travailleurs autonomes, les travailleurs des petites et très petites entreprises et les travailleurs occasionnels constituent la majorité des travailleurs de l'économie informelle du monde en développement<sup>22</sup>.

***Pauvreté et bas salaires subsistent dans certains pays riches***

37. Dans 20 pays de l'OCDE, la pauvreté relative (définie par un seuil égal à 50 pour cent du revenu médian<sup>23</sup>) est passée de 9,4 pour cent au milieu des années quatre-vingt à 10,6 pour cent en 2000. Dans 24 pays de l'OCDE, la fréquence des bas salaires (proportion des travailleurs dont le salaire est inférieur aux deux tiers du salaire médian) est restée supérieure à 17 pour cent<sup>24</sup>. Dans l'Union européenne, bien que l'emploi ait fortement augmenté de 2000 à 2006 (près de 6 pour cent), plus de la moitié des emplois créés étaient des emplois à temps partiel<sup>25</sup>. Aux Etats-Unis, de 1979 à 2005, le revenu brut des ménages très pauvres a augmenté de 1,3 pour cent par an, les revenus intermédiaires bruts de moins de 1 pour cent par an et ceux des ménages les plus riches (centile supérieur) de 200 pour cent avant impôt et, ce qui est encore plus frappant, de 228 pour cent après impôt. Du fait de cette répartition déséquilibrée de la croissance des revenus, en 2005, le revenu moyen net du quintile inférieur était de 15 300 dollars, celui du quintile intermédiaire était de 50 200 dollars et celui du centile supérieur se situait tout

<sup>20</sup> A ce propos, il convient d'émettre une autre réserve, à savoir que les estimations mondiales de la pauvreté sont calculées au moyen d'un taux de change théorique dénommé «parité de pouvoir d'achat» qui tient compte des différences de prix. Ces parités ont été récemment recalculées en fonction de données nouvelles et plus complètes sur les prix et les modes de consommation. En outre, de nouvelles estimations de la pauvreté seront publiées, qui augmenteront probablement les chiffres de l'année de référence (1990) et de ces dernières années. Cependant, le rythme auquel diminue la pauvreté pourrait rester le même.

<sup>21</sup> S. Dercon et J. Shapiro: *Moving On, Staying Behind, Getting Lost: Lessons on poverty mobility from longitudinal data*, Global Poverty Research Group, Oxford, mars 2007.

<sup>22</sup> Chiffres tirés de: BIT: *Key Indicators of the Labour Market* (Les indicateurs clés du marché du travail), cinquième édition, 2007.

<sup>23</sup> Le revenu médian est le revenu qui partage la population en deux: la moitié se situe au-dessus et l'autre moitié au-dessous.

<sup>24</sup> OCDE: *Perspectives de l'emploi*, Paris, 2007, tableau H.

<sup>25</sup> Commission européenne: *L'emploi en Europe*.

juste au-dessus de 1 million de dollars<sup>26</sup>. On retrouve ce type de répartition dans plusieurs autres pays.

### ***La croissance dans le contexte d'une mondialisation financiarisée accentue les disparités sociales***

38. Les familles pauvres de nombreux pays, développés et en développement, n'ont pas bénéficié de la croissance, et encore moins au cours de ces cinq dernières années de «financiarisation». Dans certains pays, c'est la forte augmentation des revenus les plus élevés, et en particulier de ceux du centile supérieur, qui a creusé les écarts de rémunération<sup>27</sup>. Parmi les autres explications possibles de l'aggravation des inégalités, le progrès technique qui favorise les travailleurs qualifiés, la libéralisation des échanges et l'ouverture financière, par le biais de l'investissement étranger direct notamment, sont fréquemment cités. Bien entendu, ces paramètres sont difficiles à dissocier, mais il semblerait qu'ils se soient d'une manière ou d'une autre conjugués pour «gonfler» l'avantage salarial des travailleurs qualifiés qui sont très demandés sur le marché du travail. En outre, les réformes du marché du travail conçues pour favoriser la flexibilité et abaisser les charges salariales, la réduction des prestations sociales, la moindre progressivité de l'impôt, l'affaiblissement de la négociation collective et du dialogue social et le non-respect du salaire minimum ont contribué à détériorer, dans la plupart des pays, la situation des 50 pour cent de travailleurs qui se situent au-dessous du revenu médian<sup>28</sup>. D'un autre côté, certaines mesures prises pour adapter et moderniser les institutions du marché du travail et réguler celui-ci par le biais du dialogue social et de la flexisécurité ont donné de bons résultats. Nous reviendrons sur ces aspects dans le prochain chapitre.

39. Le développement des échanges commerciaux, des systèmes de production mondiaux et des mouvements internationaux de capitaux a énormément intensifié la concurrence entre les travailleurs sur tous les marchés du travail. L'emploi est devenu plus hétérogène, ce qui a affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs, qui ont vu le rapport de forces évoluer à leur détriment et au profit des entreprises, et surtout de celles qui peuvent externaliser leur production. Face à une pression concurrentielle inédite et plus vive, celles-ci ont commencé à faire plus attention aux charges salariales et aux frais fixes en général, surtout dans les secteurs qui emploient beaucoup de main-d'œuvre.

40. La mondialisation a créé entre les pays des circuits économiques qui sont de nature à stimuler la croissance, mais aussi à propager les difficultés. Le comportement du marché du travail dépend de celui d'autres marchés et influe à son tour sur d'importants moteurs de la croissance, comme la consommation et l'épargne. En outre, l'évolution des pays en développement, et des plus grands d'entre eux en particulier, interagit de plus en plus avec celle des pays du G8 et d'autres pays industrialisés.

***Les tensions et les réformes du marché favorisent la montée de l'inégalité***

***L'intensification de la concurrence met les relations du travail à rude épreuve***

***La crise trouve son origine dans une mondialisation déséquilibrée***

<sup>26</sup> J. Bernstein, économiste principal à l'Economic Policy Institute, Washington, DC, discours prononcé devant le Subcommittee on Labor, Health & Human Services, Education, and Related Agencies de la Chambre des représentants, le 13 février 2008. Voir [http://www.epi.org/webfeatures/viewpoints/20080213\\_bernstein\\_testimony.pdf](http://www.epi.org/webfeatures/viewpoints/20080213_bernstein_testimony.pdf).

<sup>27</sup> A. Atkinson: «La répartition des salaires dans les pays de l'OCDE», *Revue internationale du Travail*, vol. 146, n° 1-2, Genève, 2007.

<sup>28</sup> Discours prononcé par Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail, devant le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement (Washington, DC, 20-21 oct. 2007), voir <http://www.ilo.org/public/french/bureau/dgo/speeches/somavia/2007/imfcdc.pdf>.

## La crise oblige à repenser la politique

### **Les banques centrales mènent une action concertée pour enrayer la propagation de la crise financière**

41. A mesure que la gravité de la crise financière est apparue, les banques centrales ont, en agissant de concert, veillé à ce que les banques aient accès à des liquidités suffisantes pour faire face à leurs obligations. De plus, la Réserve fédérale des Etats-Unis a considérablement réduit ses taux directeurs. D'autres banques centrales ont elles aussi abaissé leurs taux, quoique plus modérément, ou bien, et c'est le cas de la Banque centrale européenne, se sont abstenues de les relever. Cependant, l'abaissement des taux d'intérêt risque de ne pas suffire pour induire un retournement de conjoncture, car la forte baisse de la demande dissuade les entreprises d'investir. De même, un abaissement des taux d'intérêt aidera éventuellement les entreprises et les ménages à réduire leurs dettes, mais ne les incitera pas forcément à dépenser. Les gouvernements ont donc une autre possibilité, qui consiste à adopter une politique budgétaire plus expansionniste.

### **Menace de récession, changement de politique**

42. Le 13 février 2008, le président Bush a signé une loi (*Economic Stimulus Act*) qui permettra d'injecter 152 milliards de dollars dans l'économie, en réduisant les impôts des ménages et des entreprises et en augmentant les indemnités de chômage et les allocations des anciens combattants. Ce montant représente environ 1 pour cent du PIB des Etats-Unis. La loi prendra effet à la fin du premier semestre de cette année. Cet ensemble de mesures, qui a été proposé à la mi-janvier, a été rapidement adopté par les deux partis représentés au Congrès. Peu d'autres pays ont pris de telles mesures bien que les Nations Unies aient récemment fait valoir qu'«une stimulation de la demande globale sera nécessaire pour éviter que l'économie américaine ne sombre dans une récession et que celle-ci ne se propage sur le reste du monde»<sup>29</sup>. Les Nations Unies ont préconisé, entre autres, d'augmenter les dépenses publiques dans les services de sécurité sociale, de santé et d'éducation, au profit surtout de la population rurale de pays comme la Chine, et de mettre fin au resserrement monétaire en Europe et au Japon.

### **Le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis pourrait se prolonger**

43. Des taux d'intérêt plus bas, une relance budgétaire et un dollar plus faible agissent contre le ralentissement de l'économie des Etats-Unis, mais les déséquilibres structurels, en particulier entre l'épargne et la consommation nationales, le déficit public et la balance des opérations courantes, pourraient subsister. Il se pourrait donc que l'économie des Etats-Unis n'assume plus son rôle de «consommatrice en dernier ressort» (*spender of last resort*) dans l'économie mondiale<sup>30</sup> et que, par ricochet, certains pays en développement ne puissent plus compter sur leurs exportations pour stimuler la croissance. De plus, compte tenu de la médiocre rentabilité des obligations d'Etat et de la faiblesse du dollar, il n'est pas sûr que les pays excédentaires continueront de financer le déficit des Etats-Unis.

### **Elargir l'assise de la croissance mondiale**

44. Les exportations vers les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés sont pour beaucoup dans la récente vague de croissance des pays en développement. La Chine et l'Asie du Sud-Est se sont fait une place importante dans le commerce des biens manufacturés et, en raison de leur forte demande de combustibles et de matières premières, ont contribué à l'essor des exportations de produits de base<sup>31</sup>. Bien que d'autres facteurs, et notamment les réformes stimulant l'investissement et la concurrence à l'échelle nationale, aient aussi contribué à la croissance des pays en développement, un rétrécissement des marchés d'exportation pourrait avoir des conséquences préoccu-

<sup>29</sup> Organisation de Nations Unies: *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, 2008, Résumé, p. 7.

<sup>30</sup> L'expression *spender of last resort* a été beaucoup utilisée pour décrire l'économie des Etats-Unis, mais elle est apparue pour la première fois en 1999 dans une note de Wynne Godley et Bill Martin pour le Levy Institute, intitulée «How negative can US saving get?».

<sup>31</sup> Selon le *Manuel de statistiques*, 2006, de la CNUCED, en 2005, les Etats-Unis ont absorbé 21,4 pour cent de l'ensemble des exportations de la Chine, contre 8,5 pour cent en 1990.

pantes sur la performance économique globale. Parmi les mesures à court ou à moyen terme susceptibles d'atténuer et de neutraliser les répercussions d'un rééquilibrage de l'économie des Etats-Unis sur les pays en développement, il faudrait rendre ceux-ci moins tributaires des exportations en stimulant la consommation interne et les investissements créateurs d'emplois, surtout si leur budget et leur balance extérieure le permettent. On pourrait aussi s'intéresser à l'emploi et à la protection sociale des femmes et des hommes à bas revenu, qui, d'un point de vue macroéconomique, auraient une forte propension à consommer.

45. Comme nous l'avons vu, par exemple au lendemain de la crise financière asiatique, l'instabilité financière a des effets sur la croissance, les revenus et l'emploi non seulement dans le court terme, mais aussi dans le long terme<sup>32</sup>. Des initiatives prises dans le cadre de l'Agenda du travail décent pourraient faire partie d'une riposte internationale<sup>33</sup>.

46. Augmenter dans les pays en développement le nombre de bénéficiaires des régimes de sécurité sociale redresse les déséquilibres sociaux et économiques qui compromettent la viabilité du développement. Les pays en développement à revenu intermédiaire, d'Asie en particulier, ont des taux d'épargne élevés (jusqu'à 25 pour cent du PIB dans certains cas), en partie pour pallier l'absence d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse universelles et aussi pour couvrir les frais d'instruction. Des systèmes de sécurité sociale bien conçus garantissent une meilleure protection générale et libèrent des revenus pour la consommation, ce qui stimule la demande interne et mondiale. En outre, la fixation d'un salaire minimum compense le faible pouvoir de négociation des travailleurs les moins rémunérés et permet de répartir plus équitablement les fruits de la croissance entre travailleurs et employeurs.

**Augmenter le pouvoir d'achat des moins favorisés**

47. Parallèlement à l'élargissement de la protection sociale, beaucoup de pays pourraient prendre des mesures pour instaurer un climat dans lequel les entreprises puissent se créer, se développer et se transformer dans un souci de viabilité, en conjuguant la recherche légitime du profit – un des moteurs essentiels de la croissance économique – et celle d'un développement respectueux de la dignité humaine, de l'environnement et des principes du travail décent. Beaucoup de pays pourraient appliquer la stratégie de l'OIT pour la promotion d'entreprises durables, élaborée et adoptée lors de la session de 2007 de la Conférence internationale du Travail<sup>34</sup>, pour placer les investissements privés, des petites entreprises en particulier, au centre de stratégies destinées à éviter une récession ou, si cela n'est pas possible, à favoriser une reprise rapide. A mon sens, les conclusions de la Conférence internationale du Travail sur les entreprises durables peuvent contribuer dans une large mesure à l'intégration de nos quatre objectifs stratégiques dans l'action des pouvoirs publics et constituer le point d'appui d'une coopération avec d'autres organisations internationales.

**Favoriser la viabilité des entreprises**

48. Pour préparer les économies à la reprise, il faut aussi investir dans la mise en valeur des ressources humaines en tenant compte des besoins des entreprises. Pendant toute la phase d'expansion, la pénurie de qualifications a été dans beaucoup de pays une cause de déséquilibre<sup>35</sup>.

**Mise en valeur des ressources humaines**

<sup>32</sup> BIT: *Croissance, investissement et emploi: la dimension financière internationale*, Conseil d'administration, 294<sup>e</sup> session, Genève, nov. 2005, document GB.294/WP/SDG/2(&Corr.).

<sup>33</sup> La Commission du développement social de l'ONU a adopté en février 2008 une résolution très complète sur la promotion du plein emploi et d'un travail décent pour tous, qui met l'accent sur les liens entre l'Agenda du travail décent et l'action de l'ONU en faveur du développement international (E/CN.5/2008/L.8).

<sup>34</sup> BIT: *La promotion d'entreprises durables*, rapport de la Commission des entreprises durables, Conférence internationale du Travail, 96<sup>e</sup> session, Genève, 2007.

<sup>35</sup> Cette question est à l'ordre du jour de la présente session de la Conférence internationale du Travail. Elle fait l'objet d'une analyse approfondie dans le rapport V (*Améliorer les aptitudes professionnelles pour stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement*).

***S'engager sur la voie  
d'un développement  
durable***

49. Investir dans les infrastructures peut stimuler directement l'emploi. De tels programmes d'investissement devraient de préférence démarrer au début du ralentissement pour que leurs effets se fassent sentir au moment où ils seront le plus nécessaires. Comme beaucoup de pays cherchent à renouveler leurs infrastructures dans le cadre de stratégies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ils pourraient intégrer des programmes de création d'«emplois verts» (emplois viables des points de vue économique et environnemental) dans leur stratégie de relance. Par exemple, investir dans l'isolation des bâtiments s'est avéré utile pour créer des emplois dans le secteur de la construction et réaliser des économies d'énergie non négligeables. Une démarche similaire peut être envisagée dans d'autres secteurs.

***La contribution  
de l'Agenda du travail  
décent à la reprise***

50. Une croissance équilibrée à l'échelon national contribue dans une large mesure à stabiliser la conjoncture internationale. A l'échelon international, comme l'a souligné la Commission mondiale dans son rapport de 2004 et comme l'ont réaffirmé de nombreux participants du Forum de Lisbonne sur le travail décent et une mondialisation juste<sup>36</sup>, une plus grande cohérence des politiques commerciales, financières et d'aide est nécessaire pour remédier aux déséquilibres mondiaux. Dans l'économie mondiale ce sont les marchés financiers qui connaissent le degré d'intégration le plus élevé. Le resserrement du crédit nuit à l'investissement et à la consommation, et donc à la production et à l'emploi, aussi bien dans les pays riches que, par le biais des échanges, dans les pays en développement. Une coordination plus étroite est nécessaire pour optimiser l'impact de l'action menée par les pouvoirs publics. L'Agenda du travail décent de l'OIT propose non seulement des moyens d'action, dont l'utilité est encore plus grande en période de ralentissement de la croissance, comme ceux qui ont été élaborés dans le cadre de l'Agenda global pour l'emploi<sup>37</sup>, mais aussi des mécanismes de dialogue social et des normes internationales du travail pour dégager un consensus sur les priorités. Dans l'immédiat, l'objectif des mandats de l'OIT doit être d'intégrer le travail décent dans la coopération multilatérale et les mesures prises à l'échelon national pour contrer le ralentissement économique mondial. C'est vers la réalisation de cet objectif que doivent s'orienter les débats des organismes tripartites nationaux, et aussi de la Conférence internationale du Travail.

<sup>36</sup> BIT: *Rapport du Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable*, Conseil d'administration, 301<sup>e</sup> session, Genève, mars 2008, document GB.301/WP/SDG/2(Rev.).

<sup>37</sup> BIT: *Stratégies d'emploi pour les programmes par pays pour un travail décent: concepts, approches et outils pour la mise en œuvre de l'Agenda global pour l'emploi*, Conseil d'administration, 295<sup>e</sup> session, Genève, mars 2006, document GB.295/ESP/1/1.

### **3. Le travail décent au cœur du progrès social, environnemental et économique**

51. Les progrès que nous avons réalisés en faveur du travail décent ouvrent aujourd'hui de nouvelles possibilités. Nous pouvons renforcer et consolider l'Agenda du travail décent en créant des liens avec beaucoup d'autres objectifs dans toute une série de situations. Je considère qu'il existe des voies menant, par le biais du travail décent, à la croissance économique et au progrès social, dans tous les pays. Il s'agit d'un programme intégré et universel, qui peut néanmoins s'adapter à des besoins spécifiques – des besoins qui reflètent les cycles de vie des familles, les aspirations collectives des communautés, les priorités du développement ainsi que les objectifs des pays. De par sa portée et son importance, le travail décent apporte une contribution majeure à ces objectifs plus généraux. Simultanément, en mettant en avant la centralité du travail décent, nous pouvons faire valoir que l'action dans d'autres domaines devrait favoriser les progrès en matière de droits au travail, d'emploi, de sécurité, de représentation et de dialogue. A l'heure où le monde cherche des stratégies nouvelles pour la croissance et le développement, des stratégies qui soient plus stables et plus équitables, l'Agenda du travail décent offre des solutions équilibrées.

52. Le travail décent est une revendication démocratique fondamentale, et de récents sondages d'opinion menés à l'échelle mondiale offrent des informations précieuses sur la nature de cette demande. L'enquête mondiale menée en 2007 dans 47 pays suggère que la satisfaction au travail contribue de façon importante au sentiment d'être heureux<sup>38</sup>. L'enquête mondiale sur les valeurs a interrogé des échantillons représentatifs de la population dans 79 pays à propos des caractéristiques souhaitables d'un emploi. Les trois éléments les plus fréquemment mentionnés sont un revenu décent (plus de huit personnes sur dix), la sécurité de l'emploi (plus de sept personnes sur dix) et certaines qualités intrinsèques, à savoir: un emploi correspondant aux aptitudes, présentant de l'intérêt et offrant la possibilité de réaliser quelque chose (plus de six

*Le travail décent touche à beaucoup d'autres objectifs*

*Les enquêtes confirment la très forte demande de travail décent*

<sup>38</sup> Pew Global Attitudes Project: *Happiness is increasing in many countries – but why?*, 24 juillet 2007, voir [www.pewglobal.org](http://www.pewglobal.org).

personnes sur dix)<sup>39</sup>. Les études montrent également que la montée des inégalités préoccupe une grande majorité de citoyens. Environ 64 pour cent des personnes interrogées lors d'un sondage d'opinion réalisé dans 34 pays en décembre 2007 (Globescan) ont considéré que les profits de la croissance ne sont pas répartis équitablement<sup>40</sup>.

***Le travail décent:  
une priorité partout***

53. Cette convergence de vues n'est pas une surprise pour le BIT. Nous savons bien que chacun cherche à avancer dans la vie et à construire un avenir meilleur pour sa famille et pour soi, dans une société juste qui offre des possibilités à tous. Il ressort régulièrement de ces enquêtes que l'accès à un travail productif et décent est une priorité partout dans le monde, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés.

## ***Le cycle de vie***

***La perspective du cycle  
de vie: un puissant  
instrument***

54. Au moment d'évaluer les options qui se présentent pour l'avenir, je tiens à souligner un aspect qui fait du travail décent un outil particulièrement pertinent, tant pour les pays en développement que pour les pays développés: il s'agit de l'approche du cycle de vie.

***Le contenu du travail  
décent doit être adapté  
tout au long de la vie***

55. A mesure que la vie se déroule, individus et familles passent par des étapes au cours desquelles leurs besoins et leurs aspirations évoluent. A chacune de ces étapes correspondent des dimensions fondamentales du travail décent: à tel stade, la protection sociale sera la priorité, à tel autre ce sera l'emploi; la question des droits, de la représentation et de l'égalité entre les femmes et les hommes est toujours présente mais son poids peut varier.

***Naissance et petite  
enfance: parents  
et enfants ont besoin  
de protection***

56. A la naissance et dans la petite enfance, le travail décent doit être synonyme de protection et de garantie des droits de la mère et de l'enfant. La protection maternelle et infantile, l'aménagement du temps de travail du père comme de la mère sont des questions prioritaires. Tout aussi cruciale est la question de l'assistance sociale permettant de pourvoir aux besoins financiers des familles et d'éviter qu'elles ne tombent dans la pauvreté.

***Les besoins de l'enfance  
sont incompatibles avec  
le travail des enfants***

57. La période de l'enfance pose la question de la durée du travail des parents, sur lesquels pèsent de lourdes responsabilités familiales. Le travail décent doit permettre d'assurer un équilibre entre la famille, la société et l'entreprise. Les droits de l'enfant doivent alors primer, et notamment le droit à l'éducation et à l'épanouissement personnel, lesquels sont incompatibles avec le travail des enfants. Se pose à nouveau la question de la sécurité sociale, et notamment des allocations familiales, ou de mesures spécifiques qui offrent une alternative éducative au travail des enfants.

***L'entrée des jeunes dans  
la vie active requiert  
des politiques ciblées***

58. Le passage à l'adolescence et à l'âge adulte et l'entrée sur le marché du travail sont des étapes cruciales pour l'Agenda du travail décent car elles comportent plusieurs aspects: développement des aptitudes et compétences, nécessité d'assurer l'accès équitable au marché du travail, modalités d'apprentissage et d'acquisition initiale d'expérience du travail, orientation professionnelle, respect d'une série de droits fondamentaux. Cette étape concerne le mode de création d'emplois et la façon dont sont pris en compte les besoins des jeunes, hommes et femmes. Il s'agit aussi d'assurer l'accès à l'emploi des groupes ayant des besoins particuliers, notamment les handicapés.

<sup>39</sup> European Values Study Group et World Values Survey Association: *European and World Values Surveys Four-Wave Integrated Data File 1981-2004*, 2 mai 2006.

<sup>40</sup> BBC: *Widespread unease about global economy and globalisation: Global Poll*, Londres, 7 fév. 2008.

59. A l'âge adulte, toute la gamme des politiques de promotion du travail décent est à prévoir: respect des droits au travail et de l'égalité entre les sexes, organisation, représentation et dialogue, promotion de bonnes conditions de travail, y compris la sécurité et la santé, sécurité sociale contre les risques de maladie et de chômage. Il s'agit de réaliser les aspirations qui s'expriment au travail et de faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille en tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il s'agit de créer suffisamment d'emploi productif de qualité et d'offrir des possibilités d'accès à tous. Se pose aussi la question de la protection des migrants, de l'aptitude à acquérir et appliquer de nouvelles qualifications et des moyens d'accroître la productivité et les revenus.

***Pour les travailleurs adultes, des politiques couvrant tous les aspects du travail décent***

60. Enfin, pour la retraite, il faut assurer des pensions suffisantes et prévoir des soins adaptés. On peut envisager la poursuite d'une contribution à la collectivité après le départ à la retraite, selon des modalités adaptées aux besoins, aux aspirations et aux aptitudes.

***La sécurité à l'heure de la retraite***

61. Une stratégie du travail décent peut et doit offrir une réponse équilibrée et cohérente à ces différentes situations, car elles sont toutes liées entre elles. Le travail des enfants compromet l'apprentissage et donc l'avenir professionnel; les pensions sont étroitement liées à d'autres dimensions de la sécurité sociale tout au long de la vie de travail. La situation des enfants et celle des parents, des hommes et des femmes, sont interdépendantes. Seule une vision collective peut prendre en compte toutes ces demandes en même temps, ce qui suppose un dialogue social à même de refléter les intérêts, les besoins et les contributions des groupes intéressés d'employeurs et de travailleurs, ainsi que ceux de l'Etat.

***Une réponse collective cohérente s'impose***

62. Pour toutes ces étapes de la vie de travail, le BIT offre des politiques et des services tenant compte des spécificités des hommes et des femmes, et notamment les conventions fondamentales qui abordent tous les aspects du cycle de vie – protection de la maternité, travail des enfants, protection des jeunes, etc. Mais il considère, et c'est très important, que tous ces objectifs doivent être atteints grâce au fonctionnement d'une économie productive et en bonne santé qui favorise les entreprises durables à même de susciter la création d'emplois, l'amélioration de la productivité et l'accroissement des revenus, car elles sont le fondement d'un mode de croissance axé sur l'expansion de l'économie réelle.

***Le BIT offre des politiques et des services fondés sur le concept d'économie productive***

## ***Partager les fruits du progrès***

63. Dans mes rapports à la présente session de la Conférence, j'ai mis en avant la contribution de l'Agenda du travail décent à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il s'agit d'une contribution vitale. L'emploi est le moyen le plus sûr de s'affranchir de la pauvreté. La sécurité sociale joue aussi un rôle très important – dans le rapport de l'année dernière, j'ai souligné la nécessité d'un socle social. Le respect des droits des travailleurs est une condition préalable du progrès, et le dialogue social est le moyen grâce auquel les acteurs tripartites participent à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre.

***Le travail décent est une contribution vitale à la lutte contre la pauvreté ...***

64. Toutefois, personne ne peut raisonnablement affirmer que le développement s'arrête avec l'éradication de la pauvreté. Pour importants qu'ils soient, les OMD sont un point de départ et non d'arrivée. Les revendications démocratiques que révèlent les enquêtes d'opinion, les débats à l'occasion d'élections nationales, voire les manifestations de rue, témoignent des aspirations à la mobilité sociale et au travail décent, aspirations qui vont bien au-delà de l'obtention d'un revenu à peine supérieur au seuil de pauvreté. Cette

***... mais les objectifs de la société vont beaucoup plus loin***

observation vaut pour les ambitions nationales. Rares sont les pays qui limitent leur ambition à la seule élimination de la pauvreté.

***Le travail décent favorise le partage des fruits du progrès***

65. *L'avantage du travail décent* réside dans sa capacité à profiter à tous. Le travail décent est vital pour réduire la pauvreté, mais c'est aussi un moyen de répartir les bénéfices du progrès, car il fournit la base d'un mode de croissance et de développement équilibré qui n'exclut personne. C'est le fondement de la mobilité sociale et de l'aspiration de millions de personnes, partout dans le monde, à bénéficier durablement du niveau de bien-être des classes moyennes.

## ***Lutter contre les inégalités***

***De fortes inégalités persistent dans beaucoup de régions, voire s'aggravent***

66. L'un des principaux obstacles à la mobilité sociale aujourd'hui est la montée des inégalités. Comme il ressort du tableau 3.1, les revenus varient beaucoup d'un pays à l'autre. Dans certaines régions, notamment en Europe continentale, les inégalités restent limitées mais, dans beaucoup d'autres, elles sont étonnamment marquées, voire, comme je l'ai souligné dans le chapitre précédent, s'aggravent. Ce creusement continu des disparités de revenus à l'intérieur des pays est un fait avéré tant par des commissions économiques régionales que des instituts de recherche, des institutions financières internationales et des médias. Le FMI s'en est fait l'écho dans son dernier rapport *Perspectives économiques mondiales*: «... les inégalités de revenus se sont effectivement aggravées dans la plupart des pays et des régions ces vingt dernières années...»<sup>41</sup>. D'un point de vue mondial, la part dans le revenu total des 80 pour cent les plus pauvres de la population est passée de 56,5 pour cent à 53,7 pour cent entre 1990 et 2000. L'ONU a observé que, dans les régions en développement, la part de la consommation nationale par le cinquième le plus pauvre de la population est passée de 4,6 pour cent en 1990 à 3,9 pour cent en 2004<sup>42</sup>. Tout montre aussi que la part du travail dans le revenu national diminue de façon générale. Dans les pays de l'OCDE, cette part est passée de 58 pour cent pendant la période 1971-1975 à 52 pour cent pendant la période 1996-2000<sup>43</sup>. Un recul a aussi été observé en Amérique latine depuis le début des années quatre-vingt, en Afrique depuis le milieu des années soixante-dix ainsi qu'au Moyen-Orient<sup>44</sup>.

***La transformation économique accélérée est un facteur d'inégalité***

67. Les pays dont l'économie est en cours de transformation accélérée sont particulièrement vulnérables au creusement des inégalités de revenus. Ainsi, en Chine et en Inde, les taux de croissance économique et par conséquent de croissance des revenus varient sensiblement d'une région à l'autre<sup>45</sup>. En Chine, les régions intérieures ont obtenu de moins bons résultats que les régions côtières. En Inde, les Etats orientaux n'ont pas fait aussi bien que les Etats de l'Ouest et du Sud. Dans ces deux pays, le taux de croissance de l'agriculture accuse un retard par rapport à celui de l'industrie manufacturière et des services. En général, les zones urbaines ont bénéficié d'une hausse plus rapide des revenus que les zones rurales, un schéma que l'on retrouve quasiment partout dans le monde et que la discussion générale sur la promotion de l'emploi rural en vue de réduire la pauvreté doit aborder à la présente session de la Conférence.

<sup>41</sup> FMI: «Mondialisation et inégalité», *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, DC, oct. 2007.

<sup>42</sup> Nations Unies: *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2007, New York, p. 8.

<sup>43</sup> A. Guscina: *Effects of globalization on labor's share in national income*, IMF Working Paper (FMI, Washington, DC), 2006.

<sup>44</sup> M. Lübker: *Labour shares*, Département de l'intégration des politiques, note technique n° 1, BIT, Genève, 2007.

<sup>45</sup> S. Chaudhuri et M. Ravallion: *Partially awakened giants: Uneven growth in China and India*, World Bank Policy Research Working Paper No. 4069, nov. 2006.

**Tableau 3.1. Des inégalités qui varient fortement d'une région à l'autre**

Coefficient de Gini*	Degré d'inégalité	Schéma régional
<0,3	Faible	Europe du Centre, du Nord et du Nord-Ouest principalement
0,3-0,4	Modéré	Europe méridionale, pays «anglo-saxons», Etats baltes, certains pays d'Asie essentiellement
0,4-0,5	Elevé	Autres pays de la CEI, nombreux pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique
>0,5	Très élevé	Amérique latine et Afrique principalement

\* Ce tableau se fonde en grande partie sur les données de l'étude du Luxembourg sur les revenus (Luxembourg Income Study) (version du 31 décembre 2007), et la base de données sur les inégalités de revenus dans le monde de l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (version 2.0b, mai 2007). Il utilise la mesure la plus répandue de l'inégalité, à savoir le coefficient de Gini, formulé il y a près de cent ans par le statisticien italien Corrado Gini (1884-1965). Ce coefficient résume en un seul chiffre l'étendue de l'inégalité, chiffre qui théoriquement peut correspondre à n'importe quelle valeur comprise entre 0 (égalité parfaite, tout le monde a le même revenu) et 1 (inégalité parfaite, une seule personne détient la totalité du revenu). Toutes les estimations, qui couvrent l'ensemble de la population nationale, portent sur le revenu disponible après prélèvements et transferts sociaux; l'unité de partage des revenus est le ménage et l'unité d'analyse la personne. Ces coefficients ne tiennent pas compte des biens publics (éducation, santé), qui varient selon les pays et les catégories de revenu.

68. Les politiques publiques se sont attachées en particulier à relever le revenu des plus pauvres et à réduire les inégalités par une imposition progressive. Sur le premier point, le rapport susmentionné du FMI fait observer que le revenu réel moyen des catégories les plus pauvres de la population a augmenté dans toutes les régions, ce qui témoignerait d'un certain degré de réussite des politiques mises en œuvre. Sur le deuxième point en revanche, il apparaît à l'évidence que les régimes fiscaux tendent à être moins progressifs qu'ils ne l'étaient<sup>46</sup> et que les inégalités criantes de revenus posent de sérieux problèmes d'ordre plus général. Moins d'inégalité permettrait de réduire plus rapidement la pauvreté, puisque cela signifierait qu'une part plus importante des profits de la croissance atteindrait les pauvres. Par ailleurs, la cohésion sociale est laminée par la polarisation extrême des revenus, ce qui ne va pas sans créer des risques pour l'avenir. Cela vaut tant pour les pays affichant historiquement de fortes inégalités de revenus que pour ceux où elles augmentent à un rythme accéléré.

69. Les médias se font l'écho de ces préoccupations. Entre le 18 août 2007 et le 18 février 2008, quelque 1 936 articles et reportages ont été consacrés à l'inégalité de revenus dans 24 grands magazines et dans les trois langues de travail du BIT. Cela fait en moyenne plus de trois articles par semaine et par journal. Selon un article récent du *Financial Times*, «Nous sommes là en terrain potentiellement dangereux. Comme le fait valoir Bill Gross, directeur de Pimco, premier fonds mondial d'obligations: *«quand les fruits du travail sont de plus en plus mal répartis dans la société, comme c'est clairement le cas aujourd'hui, les riches deviennent plus riches et les classes moyennes et inférieures luttent pour maintenir la tête hors de l'eau, le système ne peut que s'effondrer; les bateaux ne montent pas tous au même rythme avec la marée; le centre ne peut pas tenir»*<sup>47</sup>».

70. Le débat sur les inégalités se limite généralement à la question des revenus et des mesures globales comme le coefficient de Gini, mais on peut, en l'élargissant, en tirer beaucoup plus d'enseignements et améliorer notre compréhension des diverses composantes de l'inégalité et des facteurs qui la sous-tendent. L'Agenda du travail décent nous y aide précisément. Les inégalités en matière d'accès au travail et à l'emploi, de rémunération, de droits au travail et de protection sociale expliquent en très grande partie les inégalités de revenus. Le dialogue social entre les acteurs intéressés peut faciliter l'établissement de perspectives communes sur les moyens d'aller vers plus d'égalité.

***Nécessité de politiques publiques***

***Fort intérêt des médias pour ce sujet***

***L'Agenda du travail décent peut jouer un rôle constructif***

<sup>46</sup> Voir par exemple R. Torres: *Towards a socially sustainable world economy: An analysis of the social pillars of globalization* (BIT, Genève, 2001).

<sup>47</sup> J. Plender: «Mind the gap», *Financial Times*, 7 avr. 2008.

Les progrès en direction des objectifs du travail décent peuvent donc contribuer sensiblement à l'objectif d'équité, comme il ressort de l'examen ci-après de plusieurs composantes importantes de l'Agenda du travail décent.

### **Financer l'assistance sociale et la sécurité sociale par des transferts publics**

#### **La protection sociale et l'assistance sociale atténuent les inégalités**

71. Certaines politiques réussies ont montré que la redistribution par l'imposition progressive et les transferts sociaux peut avoir un impact marqué. En moyenne, les systèmes d'imposition et de transferts des pays industrialisés réduisent les coefficients de Gini de quelque 0,16 point<sup>48</sup>. Dans les pays à moyen et bas revenu, l'effet est moins marqué – par exemple, en Amérique latine, ces systèmes réduisent le coefficient de Gini de façon marginale, en moyenne de 0,02 point (sachant qu'au départ les inégalités sont beaucoup plus marquées). Cependant, les transferts sociaux jouent un rôle important dans cette région. Des programmes comme «Bolsa familia» au Brésil et «Oportunidades» au Mexique, par exemple, sont un moyen de cibler les transferts sociaux sur les plus pauvres. Selon les estimations, un cinquième de la réduction des inégalités de revenus observée entre 1996 et 2004 dans ces pays peut être attribué à ces programmes<sup>49</sup>. Des données de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) indiquent qu'en moyenne, en Amérique latine, la moitié du revenu total des 20 pour cent de ménages les plus pauvres provient de transferts, tandis que l'autre moitié provient des gains issus du travail. La part des transferts diminue progressivement pour les quintiles suivants, allant de 30 pour cent dans le deuxième, à 22 pour cent dans le troisième et 16 pour cent dans le quatrième<sup>50</sup>. Des données sur le Chili font état d'un fort recul de cette part, qui est passée de 63 pour cent dans le décile inférieur à moins de 10 pour cent au-delà du sixième décile<sup>51</sup>.

#### **Une solution abordable, même pour les pays à bas revenu**

72. En d'autres termes, les transferts publics dans ces pays jouent un rôle significatif en se substituant au marché pour assurer des revenus suffisants aux pauvres<sup>52</sup>. Et, bien que l'on entende souvent dire que les pays à bas revenu ne peuvent pas s'offrir des systèmes universels de sécurité sociale, les études menées par le BIT montrent, comme je l'ai indiqué l'année dernière à la Conférence, qu'un régime de base peut être établi pour un coût représentant 3 à 7 pour cent du PIB dans les pays à bas revenu d'Asie et d'Afrique, et qu'il aurait un effet positif considérable sur la pauvreté, l'équité et la croissance.

### **Lutter contre la discrimination et le travail des enfants**

#### **La lutte contre la discrimination permet de réduire les inégalités inacceptables**

73. Bien qu'il ne soit pas possible de chiffrer les résultats obtenus dans ce domaine, comme cela se fait dans le cas de la sécurité sociale, les mesures prises pour lutter contre la discrimination visent, de par leur nature même, à réduire des inégalités inacceptables. L'inégalité entre hommes et femmes est une source particulièrement importante d'inégalité globale, mais elle est très peu quantifiée. Le travail des enfants est à l'évidence une source différée d'inégalité sur le marché du travail, car elle empêche ceux qui y sont astreints de s'instruire et d'acquérir des compétences professionnelles. Éliminer ces inégalités spécifiques contribue par conséquent à réduire l'inégalité en général.

<sup>48</sup> Dans les pays industrialisés, le coefficient de Gini est de l'ordre de 0,38 à 0,48 avant imposition, et de 0,22 à 0,35 après imposition. Voir V. A. Mahler et D. K. Jesuit: «Fiscal redistribution in the developed countries: New insights from the Luxembourg Income Study», *Socio-Economic Review*, vol. 4, pp. 483-511, 2006.

<sup>49</sup> R. Veras Soares et coll.: *Evaluating the impact of Brazil's Bolsa Familia: Cash transfer programmes in comparative perspective*, note d'évaluation n° 1, Centre international pour la pauvreté, Brasilia, déc. 2007.

<sup>50</sup> CEPALC: *Social Panorama of Latin America*, version préliminaire (résumé), Santiago, 2007.

<sup>51</sup> Enquête CASEN, ministère de la Planification, Chili, 2006.

<sup>52</sup> Indubitablement, l'impact relativement minime observé sur la mesure générale de l'inégalité s'explique en grande partie par des systèmes d'imposition beaucoup moins progressifs que dans les pays industrialisés.

## ***Inégalités entre travail formel et travail informel***

74. Une composante importante de l'inégalité dans beaucoup de pays en développement tient aux différences de productivité, de revenus et de normes du travail entre le secteur formel et le secteur informel. Des données sur l'Inde suggèrent que plus de 98 pour cent des personnes qui vivent avec moins de 1 dollar E.-U. par jour relèvent du secteur non organisé, contre 80 pour cent de ceux qui vivent avec plus de 2 dollars par jour<sup>53</sup>. En 2005, dans les villes du Brésil, les salaires dans le secteur informel étaient inférieurs de 35 pour cent aux salaires prévalant dans le secteur formel<sup>54</sup>.

75. Améliorer les normes et les revenus dans le secteur informel est un défi et une priorité pour l'Agenda du travail décent. Cela n'est pas facile, mais le BIT élabore à cet effet plusieurs démarches novatrices: microcrédit, développement de la petite entreprise, formation, organisation, autres formes d'action. Toutes ensemble, ces démarches peuvent apporter une contribution de poids aux objectifs en faveur de l'égalité et, directement, à l'emploi, à la productivité et au revenu.

***La fracture entre le secteur formel et le secteur informel est une dimension non négligeable de l'inégalité***

***L'Agenda du travail décent doit relever ce défi***

## ***Inégalités en matière de capacités et de qualifications***

76. Une source importante d'inégalité tient à la répartition des qualifications et des compétences dans la population active. Comme on l'a indiqué plus haut, il semble que le schéma de la croissance mondiale soit biaisé en faveur des qualifications élevées, ce qui a pour effet de concentrer les avantages sur un pourcentage réduit de travailleurs. Plus grave cependant est le fait que, dans la plupart des pays, le niveau d'instruction et de formation de la main-d'œuvre est très inégal. A n'en pas douter, des systèmes de formation plus équitables et une éducation de meilleure qualité contribueraient de façon considérable à réduire les inégalités de revenus. La Conférence abordera ces questions dans le cadre du débat sur l'amélioration des aptitudes professionnelles en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement.

77. Je pourrais continuer à donner des exemples. Beaucoup d'aspects de l'Agenda du travail décent contribuent directement à l'établissement d'un régime plus juste et plus égalitaire de croissance et de développement. On appuiera donc cet objectif en mettant davantage l'accent sur le travail décent. Comme toujours, l'élément fondamental est le dialogue social. L'engagement des mandants en faveur de politiques de promotion du travail décent qui soient à même de réduire les inégalités ou d'empêcher qu'elles ne s'aggravent peut être un facteur décisif de progression d'un développement plus équitable; et les différences de degré d'engagement d'un pays à l'autre peuvent expliquer en partie la répartition régionale des inégalités que l'on constate aujourd'hui.

***Il importe d'assurer l'égalité d'accès à la formation***

***L'engagement des mandants tripartites en faveur du travail décent contribue donc de façon significative aux objectifs de l'équité***

## ***Accession à la prospérité et essor de la classe moyenne***

78. On évoque sans cesse l'émergence d'une classe moyenne en Chine, en Inde et dans d'autres pays en développement à croissance rapide. Le même phénomène s'est produit longtemps auparavant dans les pays déjà industrialisés et les régions à revenu élevé d'Amérique latine.

***L'émergence d'une classe moyenne ...***

<sup>53</sup> A. Sengupta, K.P. Kannan et G. Raveendran: «India's common people, who are they, how many are they and how do they live?», *Economic and Political Weekly*, 15 mars 2008.

<sup>54</sup> Fondation SEADE: «Pesquisa de Emprego e Desemprego», Sao Paulo, 2005 (<http://www.seade.gov.br/produtos/ped/metropolitana>).

**... crée de nouvelles perceptions et aspirations sociales**

79. Pour les nombreux pauvres et «presque pauvres», les perspectives d'ascension sociale sont conditionnées par le sentiment qu'ils ont de pouvoir ou non accéder à la classe moyenne. Il s'agit de gravir les échelons de l'échelle sociale. Parallèlement, beaucoup de ménages de la classe moyenne des pays riches redoutent une régression sociale, ce qui s'exprime très souvent par la crainte que leurs enfants n'aient pas la même qualité de vie qu'eux. Les politiques économiques et sociales doivent pouvoir répondre à ces aspirations et perceptions.

**Quelle est la taille de la classe moyenne?**

80. Il y a autant d'estimations de la taille de la classe moyenne qu'il y a d'auteurs. La notion de classe moyenne est par définition une notion relative qui varie d'un pays à l'autre. Selon une école, il s'agit de la population qui a un revenu proche du revenu médian, et, selon un calcul, le pourcentage de la population dont les revenus représentent entre 75 et 125 pour cent du revenu médian (d'un pays donné) est le plus faible en Amérique latine (22 pour cent de la population totale) et le plus élevé dans les pays de l'OCDE (35 à 40 pour cent), les autres régions se situant entre les deux<sup>55</sup>.

**Entre 20 et 40 pour cent de la population auraient un «revenu moyen»**

81. Selon une autre école, font partie de la classe moyenne tous ceux dont le revenu est supérieur au seuil de 2 dollars des États-Unis par jour. Il ressort d'une étude réalisée dans 13 pays en développement que 23 à 40 pour cent de la population gagnent entre 2 et 4 dollars par jour, soit un revenu annuel par habitant de 730 à 1 460 dollars<sup>56</sup>. Dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (tranche inférieure), cela donne un pourcentage proche des 75 à 125 pour cent du revenu médian dont il est question plus haut.

**Un enjeu pour l'Agenda du travail décent**

82. Quel que soit son effectif réel, la classe moyenne est importante et en expansion. L'accession du plus grand nombre à la prospérité dépend en grande partie de la mobilité ascendante des catégories inférieures et de la participation de cette classe aux bienfaits de la croissance et du développement. Cela a d'importantes conséquences pour la réalisation de l'Agenda du travail décent.

**Un équilibre à assurer entre le rôle de l'Etat et celui du marché**

83. Premièrement, ainsi qu'il ressort des données sur les transferts de revenus, les individus qui passent d'un revenu faible à un revenu moyen sont en général moins tributaires des transferts de l'Etat et davantage soumis au jeu des forces du marché. Parallèlement, la classe moyenne aura plus de chances d'être effectivement protégée par une politique du salaire minimum et de bénéficier de bonnes conditions de travail ou d'une sécurité sociale (contributive). En Amérique latine, le quintile intermédiaire perçoit deux fois plus de prestations de la sécurité sociale que le quintile inférieur, et le quintile supérieur quatre fois plus que le quintile intermédiaire<sup>57</sup>. Un bon dosage de mesures en faveur du travail décent est nécessaire pour répondre aux besoins des différents groupes et favoriser une mobilité ascendante. Par conséquent, les résultats obtenus par ceux qui ont su combiner productivité des marchés et politiques sociales actives sont riches d'enseignement pour la mise en œuvre de politiques économiques et sociales équitables et équilibrées.

**La classe moyenne est mieux organisée et mieux représentée, mais ses exigences sont diverses**

84. Deuxièmement, en règle générale, la classe moyenne est plus instruite, s'exprime mieux et est mieux organisée que les catégories défavorisées. Cependant, ses exigences dépendent du profil professionnel des individus qui la composent. Les besoins et les aspirations des travailleurs du secteur public ne seront pas les mêmes que ceux des travailleurs à col blanc du secteur privé ou des ouvriers qualifiés du secteur formel.

<sup>55</sup> N. Birdsall: *Reflections on the macro foundations of the middle class in the developing world*, document de travail n° 130, Center for Global Development, Washington, DC, oct. 2007, sur [www.cgdev.org](http://www.cgdev.org). L'expression de classe moyenne désigne beaucoup plus que la seule catégorie des revenus moyens, mais cette catégorie est utile pour essayer de comprendre comment la prospérité peut s'étendre à toute une société.

<sup>56</sup> A. Banerjee et E. Duflo: *What is middle class about the middle classes around the world?* MIT, Cambridge, MA, déc. 2007.

<sup>57</sup> CEPALC: *Social Panorama of Latin America, 2007*, op. cit.

85. Troisièmement, la classe moyenne se caractérise elle aussi par de grandes inégalités, les fruits de la croissance étant souvent concentrés au sommet de l'échelle des revenus. De plus, certains groupes de travailleurs à revenu moyen sont particulièrement sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux. Alors que l'insécurité est en général pour eux une expérience nouvelle, elle est le lot quotidien des pauvres. Les politiques redistributives doivent être suffisamment équilibrées pour tenir compte des besoins de ces deux catégories de population.

***Elle peut aussi être défavorisée par le mode de répartition des revenus***

86. Le partage des fruits de la croissance ne doit pas être un substitut à la lutte contre la pauvreté, mais un complément indispensable. Le développement de la classe moyenne dans les pays déjà industrialisés a été un important facteur de stabilité politique et économique, et un moyen d'étendre la prospérité et la participation. C'est ce que l'on a pu observer, par exemple, pendant la longue période de croissance qu'a connue l'Europe occidentale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'à dans les années soixante-dix. Cette période a en effet été marquée par le recul du chômage, une participation plus large, un partage des gains de productivité, une politique étatique favorable et la coopération entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements. Les mandats de l'OIT ont joué à cet égard un rôle important pendant toute l'histoire de l'Organisation en améliorant les conditions de travail, en créant des conditions de sécurité socio-économique, en universalisant les droits et en instaurant la participation et le dialogue. Il faut maintenant défendre ces avancées face à la pression exercée par la mondialisation et les ancrer dans les programmes de développement.

***Les mandats de l'OIT doivent s'interroger sur les réponses à apporter***

87. Tout cela a des implications importantes pour l'Agenda international du développement et la lutte contre la pauvreté. Les OMD doivent continuer à être des objectifs centraux de la coopération internationale, mais ils ne doivent pas être les seuls. De l'avis général, ils représentent des objectifs de développement minimaux, une sorte de plancher social sur lequel les individus doivent pouvoir s'appuyer à mesure qu'ils gravissent les échelons. Il se pourrait que, lorsque nous réexaminerons les OMD en 2010, nous considérions que la communauté internationale doive également ouvrir la voie à une classe moyenne mondiale forte.

***Les OMD devraient être un point de départ***

## ***Les droits au travail et leur concrétisation***

88. Il ne saurait y avoir de progrès équitable sans la concrétisation des droits de l'homme, dont les droits au travail sont parmi les plus importants.

***L'importance capitale des droits au travail***

89. Nous avons le privilège de célébrer cette année le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le 60<sup>e</sup> anniversaire de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail. C'est l'occasion ou jamais de nous interroger sur l'exercice de ces droits. Les principes de l'abolition de l'esclavage, de la liberté syndicale, du droit à la sécurité sociale, du libre choix de l'emploi et de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale sont des principes bien établis dans les instruments internationaux, dans beaucoup de législations nationales et, surtout, dans les pratiques nationales.

***Le moment est venu d'examiner les progrès réalisés dans l'exercice des droits fondamentaux***

90. Au début de 2008, les huit conventions fondamentales auraient fait l'objet, en tout, de 1 293 ratifications, soit une augmentation de 50 pour cent par rapport aux 859 ratifications (les conventions fondamentales étaient au nombre de sept à l'époque) enregistrées en 1998. Il ne manque plus que 155 ratifications pour parvenir à la ratification de toutes les conventions fondamentales par la totalité des 181 Etats Membres de l'OIT. Plus de 70 pour cent des Etats Membres de l'OIT ont ratifié les huit conventions fondamentales, et plus de

***La ratification rapide des conventions internationales du travail fondamentales ...***

80 pour cent d'entre eux ont ratifié au moins une convention dans chacun des quatre groupes de conventions fondamentales.

**... témoigne d'un engagement plus grand**

91. On ne soulignera jamais assez l'importance de ce résultat extrêmement encourageant. En 1998, nous avons adopté la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail pour promouvoir une large application de ces principes, même si les conventions correspondantes n'ont pas été ratifiées. Mais, dans la pratique, de plus en plus de pays acceptent les engagements associés à la ratification et, lorsqu'ils ont besoin d'aide pour s'acquitter de leurs obligations, ils font appel à l'OIT. On nous complimente régulièrement sur la qualité de notre mécanisme de contrôle et l'aide concrète que nous fournissons par le biais de la coopération technique. Le Bureau doit bien évidemment continuer à assurer une intégrité professionnelle, une compétence et une transparence d'un très haut niveau dans le fonctionnement du mécanisme de contrôle.

**Notre tâche n'est pas terminée, mais nous avons des raisons d'être optimistes**

92. Le monde n'est pas encore libéré du fléau du travail forcé ni des pires formes de travail des enfants. Le nombre des victimes du travail forcé était estimé à 12,3 millions en 2005<sup>58</sup>. En 2004, l'OIT estimait à 218 millions le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui étaient astreints au travail, chiffre encore énorme même s'il est en recul. Avec l'afflux des femmes sur le marché du travail, les anciennes formes de discrimination s'affaiblissent, mais d'autres apparaissent, qui sont généralement liées au fonctionnement du marché du travail. Le droit démocratique fondamental à la liberté syndicale est régulièrement bafoué. Cependant, nous avons des raisons d'espérer qu'un jour l'exploitation massive des individus dans l'emploi fera partie du passé.

**Avec le soutien de ses mandants, l'OIT joue un rôle important**

93. Le rôle de l'OIT est de rassembler tous les pays qui sont déterminés à agir en s'appuyant sur les compétences internationales et les ressources de pays donateurs, comme en témoigne votre solide soutien aux programmes de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé.

**Objectif: la ratification universelle des conventions fondamentales d'ici à 2015**

94. Au vu de ce qui reste à faire, je propose que nous nous donnions comme objectif la ratification universelle des huit conventions fondamentales d'ici à 2015. Je sais que cela pose des problèmes différents selon les pays, mais ce serait de la part des mandants tripartites de l'OIT une extraordinaire manifestation de volonté collective.

**Par-delà la ratification: assurer le respect des droits dans toute la société**

95. Cependant nous savons très bien que la ratification ne suffit pas. Pour que ces droits fondamentaux puissent jouer pleinement leur rôle au cœur d'un progrès économique et social partagé, et au centre de l'Agenda du travail décent, l'ensemble des travailleurs doit en bénéficier. L'une des causes de l'inégalité est le respect inégal des droits – dans bien des régions du monde, les droits ne sont véritablement appliqués que dans ce segment relativement réduit qu'est le secteur formel. La première des priorités sera donc de garantir le respect de ces droits dans l'économie informelle par des mesures nouvelles et imaginatives. Ce problème de respect inégal des droits au travail concerne aussi de très près les femmes, les migrants et les peuples autochtones, entre autres. Cependant, les droits fondamentaux sont des droits universels, et leur application doit être universalisée. C'est ce que nous devons faire aujourd'hui.

<sup>58</sup> BIT: *Une alliance mondiale contre le travail forcé*, rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, Conférence internationale du Travail, 93<sup>e</sup> session, Genève, 2005; *La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée*, rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, Conférence internationale du Travail, 95<sup>e</sup> session, Genève, 2006.

## **Créer des possibilités pour tous grâce à des entreprises durables et à des marchés du travail qui n'excluent personne**

96. Au Brésil, le gouvernement a lancé récemment un débat sur les thèmes des «marchés ouverts à tous» et de l'insertion par le biais du marché notamment. Faciliter l'accès des petits entrepreneurs brésiliens à la formation, à la technologie, au savoir, au crédit et aux réseaux est un élément important de cette démarche. Selon Roberto Mangabeira Unger, ministre des Affaires stratégiques, elle devrait être appliquée à de nombreux aspects de la vie nationale; il ne faut pas se contenter de réglementer ou de compenser les inégalités du marché, il faut réinventer et réorganiser le marché pour qu'il n'exclue personne. Une politique de l'intégration dans le secteur industriel est un premier pas dans cette direction<sup>59</sup>.

***Des marchés ouverts à tous: une initiative brésilienne***

97. La discussion sur les entreprises durables de la session de la Conférence de l'an dernier et la résolution qui en a résulté constituent un cadre de référence très utile. Elles ont défini 17 conditions essentielles pour créer un environnement favorable à la croissance d'entreprises durables par la promotion de l'esprit d'entreprise, d'une concurrence loyale, de l'investissement, des technologies, des compétences et d'une gestion responsable. La résolution souligne que «l'entreprise prospère en général dans une société qui prospère et vice versa. Cela requiert une intégration sociale et économique, ainsi que l'équité en matière d'accès aux ressources et concernant leur répartition. L'autonomisation économique des femmes est essentielle pour les sociétés durables. Elle exige un accès égal aux possibilités en matière d'entrepreneuriat, aux services financiers et aux marchés du travail.<sup>60</sup>»

***Session de la CIT de 2007: des orientations pour des entreprises durables***

98. L'OIT est présente dans plusieurs de ces domaines, comme le soutien aux petites et moyennes entreprises, la microfinance, la formation et l'intégration de mesures favorisant la viabilité des entreprises dans les programmes par pays de promotion du travail décent. Ce sont là des moyens efficaces pour soutenir un modèle de croissance et de développement équitable et large, centré sur des marchés productifs et ouverts à tous.

***L'action de l'OIT***

99. Pour que le marché du travail soit ouvert à tous, il faut des institutions sociales efficaces, qui soutiennent les entreprises et l'économie de marché en respectant les principes de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre une représentation démocratique, la fonction régulatrice de l'Etat et le pouvoir qu'a le marché de promouvoir l'efficacité et la production. Le but à atteindre, tel qu'il a été défini dans la politique brésilienne, est un marché qui intègre toutes les composantes. L'inégalité provient souvent de l'exclusion, tous n'ayant pas les mêmes chances, ou de marchés qui concentrent les avantages entre les mains d'un petit groupe. Pour que le progrès soit partagé, il faut qu'il y ait un accès large et dans des conditions équitables aux opportunités qu'offre le marché.

***Des institutions du travail équilibrées***

100. Il est donc surprenant que, dans la littérature économique et le débat politique, les institutions du marché du travail soient en général mieux connues pour leurs coûts et leur prétendue inflexibilité que pour la protection qu'elles offrent et pour leur capacité d'adaptation. Les textes dans lesquels les

***Le rôle positif des institutions du travail n'est pas suffisamment reconnu***

<sup>59</sup> Cité dans le *Financial Times* du 10 décembre 2007.

<sup>60</sup> BIT: Rapport de la Commission des entreprises durables, *Compte rendu provisoire* n° 15, Conférence internationale du Travail, 96<sup>e</sup> session, Genève, 2007.

institutions du travail sont décrites comme ayant un effet positif en termes de répartition (ce qui est leur but) et peu d'impact sur le niveau global de production ou d'emploi sont beaucoup plus rares<sup>61</sup>.

**Des institutions au service de l'efficacité et de la sécurité**

101. Les institutions du marché du travail prises au sens large sont là pour assurer représentation, stabilité et légitimité, et permettre ainsi aux entreprises de fonctionner de manière efficace dans des économies ouvertes opérant dans un environnement en évolution rapide et concurrentiel. Elles apportent aux travailleurs et à leurs familles la protection et la sécurité dont ils ont besoin et auxquelles ils ont droit. On a dit qu'elles sont au marché ce que le langage est à la communication: l'un ne peut fonctionner sans l'autre.

**La création d'institutions du travail équilibrées est l'un des principaux objectifs de l'OIT**

102. L'action de l'OIT consiste en grande partie à créer, par le biais de négociations tripartites, un ensemble équilibré d'institutions du travail et à faciliter leur mise en place. Cela suppose une législation protectrice, des règlements qui instituent de bonnes pratiques ou préviennent les comportements inacceptables, des systèmes d'organisation, des politiques et des programmes. A cela s'ajoutent la législation du travail, la négociation collective et toute la réglementation concernant la sécurité et la santé au travail, la durée du travail et les périodes de repos, la représentation syndicale, la protection de l'emploi et les indemnités de chômage, le développement des compétences et la protection sociale au sens large, ainsi que les programmes de travaux publics et de garantie de l'emploi.

**Elle exige un dialogue entre acteurs tripartites**

103. Pour que ces institutions soient équilibrées, il faut qu'un dialogue s'instaure entre les gouvernements, les autorités législatives et les organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs, avec la souplesse qui caractérise les conventions et les recommandations de l'OIT et qui permet de tenir compte des conditions nationales et locales. Cela n'est pas toujours facile, et dans bien des pays le dialogue est bloqué. Pourtant seuls le dialogue et la négociation peuvent permettre aux institutions du travail, et à toutes les institutions en général, de s'adapter au changement.

**L'OIT veut des institutions efficaces pour soutenir les objectifs du travail décent**

104. De quoi s'agit-il concrètement? Premièrement, pour la plupart des gens, la participation au progrès passe par la participation dans les entreprises et les marchés; deuxièmement, les marchés dépendent de toute une gamme d'institutions pour leur bon fonctionnement; troisièmement, les institutions doivent s'ouvrir délibérément à tous, en ne favorisant pas l'inégalité et en encourageant une large représentation. Cependant, ces institutions ont un coût, et elles servent parfois les intérêts étroits de tel ou tel groupe. Des compromis sont parfois nécessaires. C'est ainsi que la protection de l'emploi signifie dans certains cas moins de création d'emplois, et qu'une réglementation excessive peut entraver le développement des entreprises. L'OIT doit approfondir sa réflexion sur ces questions. Nous ne devons pas nous laisser entraîner dans une polémique sur la qualité des institutions mais devons chercher à identifier et à renforcer celles qui sont le mieux à même de soutenir les objectifs du travail décent et les entreprises durables, ce qui suppose un programme sérieux de recherche empirique sur lequel appuyer nos instruments opérationnels.

## **Travail décent et protection de l'environnement**

**Le pilier environnemental du développement durable**

105. L'OIT a toujours prôné un développement durable, c'est-à-dire un développement dont les dimensions sociale, économique et environnementale sont indissociables. J'ai représenté le Conseil économique et social des Nations Unies au Sommet mondial de la terre à Rio de Janeiro en 1992, puis

<sup>61</sup> R. Freeman: *Labor market institutions around the world*, document de travail NBER 13242, juillet 2007, Cambridge, MA. Voir aussi D. Kucera et J. Berg (directeurs de publication): *In defence of labour institutions*, Palgrave/BIT, 2008.

l'OIT au Sommet de «Rio+10» à Johannesburg en 2002, où j'ai plaidé pour des modes de production et de consommation durables. Ces dix dernières années, le monde a vécu dans le déni des principes du développement durable et de la justice sociale, en se persuadant que les problèmes se résoudraient d'eux-mêmes avec la croissance économique et la mondialisation.

106. La question du changement climatique n'entre pas, à proprement parler, dans le mandat de l'OIT. Néanmoins, les profondes mutations qui se sont produites dans l'économie seront lourdes de conséquences pour l'emploi et la façon dont les gens gagnent leur vie. Je les ai examinées dans mon rapport de l'année dernière. Les manifestations concrètes du changement climatique et la prise de conscience de cette vérité dérangeante que ce changement est dû à l'activité humaine et à des modes de production et de consommation non durables ont propulsé l'impérieuse nécessité d'un développement durable au cœur des préoccupations de l'opinion publique, des pouvoirs publics et, de plus en plus, des milieux d'affaires.

107. L'OIT agit déjà dans ce domaine. Par exemple, nous venons en aide à des populations touchées par des catastrophes naturelles qui sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves. Nous apportons notre contribution à des programmes de travaux publics qui aident à créer des emplois en restaurant les ressources naturelles, et réduisent ainsi la vulnérabilité des communautés rurales et des zones côtières. Grâce à notre solide expérience dans les domaines de la création de petites entreprises, du développement économique local, des coopératives et de la microfinance, nous aidons les plus vulnérables à diversifier leurs sources de revenus. L'expérience que nous avons acquise en combinant les régimes locaux et nationaux de sécurité sociale sera d'une très grande utilité pour prévenir des dérèglements de grande ampleur et des migrations climatiques<sup>62</sup>.

108. Les emplois verts ne sont pas une mode éphémère. Ils font partie intégrante de la transformation de nos économies. La notion même d'emplois verts laisse entrevoir les opportunités qu'offrent les changements nécessaires. Grâce à la création d'emplois verts dans des secteurs comme les énergies renouvelables, le recyclage ou la gestion des ressources naturelles, la période de transition devrait être une période de croissance, et non de recul, de l'emploi. S'il n'en était pas ainsi, la transition ne serait guère supportable sur le plan social. Pour les pays industrialisés, de nombreux travaux de recherche ont déjà été faits, ce qui est plutôt rassurant. En revanche, pour ce qui est des pays en développement, beaucoup reste à faire pour tracer les contours de la transition et en démontrer la compatibilité avec la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement social. Fondamentalement, notre idée est que la transition vers une économie verte s'articule autour de l'entreprise. Et nous sommes convaincus que cette transition, pour complexe et difficile qu'elle soit, peut être facilitée par le dialogue social et par une approche tripartite. Telle sera, à mon sens, la principale contribution de l'OIT.

109. La participation pleine et entière des mandants de l'OIT à la prise de décisions aux niveaux international et national et à leur mise en œuvre sera probablement la condition de la réussite. Grâce à cette participation, les décisions qui seront prises reposeront sur des bases solides et les politiques et programmes adoptés seront plus efficaces. Cela permettra en outre de résoudre plus facilement les conflits et d'obtenir le consensus et le soutien social nécessaires.

***Le changement climatique et le monde du travail***

***De la reconstruction après une catastrophe écologique ...***

***... aux emplois verts et aux entreprises durables***

***La participation des mandants de l'OIT est essentielle***

<sup>62</sup> Pour plus de précisions, voir BIT: *Global challenges for sustainable development: Strategies for green jobs*, Note d'information préparée en vue de la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G8, Japon, mai 2008.

## ***Des politiques plus cohérentes***

***L'OIT veut des politiques économiques et sociales cohérentes***

110. En raison de sa composition tripartite et de son mandat ancré dans le système productif, l'OIT a toujours mis l'accent sur la nécessaire cohérence des politiques économiques et sociales. En 2004, la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, qu'elle a mise en place, a été l'une des premières à réclamer des initiatives nouvelles pour renforcer la cohérence de l'action mondiale en faveur du travail décent, compte tenu des problèmes nouveaux posés par la mondialisation. C'était admettre que, pour que l'Agenda du travail décent se développe et devienne un pilier solide d'une mondialisation juste, il ne suffit pas d'avoir des mesures, des actions et des institutions directement liées au marché du travail. Il faut également qu'il y ait convergence, au niveau mondial et au niveau des pays, entre les politiques appliquées dans différents secteurs qui influent sur la production, les entreprises et les travailleurs: les secteurs financier, budgétaire, économique et commercial, les investissements, la technologie, l'agriculture, la santé, l'éducation, le logement et beaucoup d'autres.

***Un soutien au niveau politique le plus élevé***

111. Il y a eu des progrès. Ces dernières années, le concept de travail décent a obtenu le soutien massif des dirigeants qui ont souscrit aux conclusions du Sommet mondial de 2005, ainsi que des institutions régionales et du Conseil économique et social des Nations Unies. En juin 2007, les dirigeants du G8 ont réclamé davantage de cohérence des politiques mondiales qui traitent de la dimension sociale de la mondialisation.

***La cohérence au cœur de la participation de l'OIT à la réforme des Nations Unies***

112. L'OIT a été associée de près à la réforme des Nations Unies, depuis les initiatives et alliances mondiales et régionales jusqu'aux opérations conjointes au niveau des pays. Apportant à la fois nos compétences et notre structure tripartite, nous avons été des partenaires de poids. Plusieurs mesures de nature à accroître la cohérence de l'action ont été prises sur l'initiative de l'OIT avec les principales organisations multilatérales, et des *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* ont été mis au point en collaboration avec le système des Nations Unies pour examiner les politiques économiques et sociales sous l'angle de leur contribution à l'objectif du travail décent pour tous. Ces outils sont des aides pour la cohérence des politiques, le partage des connaissances, l'apprentissage réciproque et le renforcement mutuel des capacités.

## ***Coordination au niveau national***

***Il nous faut d'autres partenaires nationaux***

113. Pour progresser encore dans la réévaluation des politiques économiques et sociales sous l'angle du plein emploi et du travail décent pour tous, nous devons recruter davantage de joueurs dans notre équipe. Je pense, en particulier, à ceux de nos collègues qui inspirent, conçoivent et appliquent des politiques macroéconomiques, commerciales et industrielles déterminantes. La collaboration entre les ministères du travail et les ministères des finances, de l'économie et de la planification devra être renforcée. C'est le seul moyen de maintenir à long terme la flexibilité des paramètres budgétaires, monétaires et autres, et de mettre de tels moyens d'action au service d'objectifs communs concernant l'emploi et le marché du travail.

***Améliorer les compétences des ministères du travail***

114. Dans bien des pays, le renforcement de la collaboration entre le ministère des finances et le ministère du travail exigera une amélioration sensible des compétences et ressources techniques de ce dernier. Les ministères du travail ont besoin de certaines compétences économiques pour pouvoir collaborer davantage avec les grands ministères de la sphère macroéconomique. Il leur faut pour cela des ressources financières et probablement aussi un personnel qui ait un autre profil professionnel ainsi que des moyens de formation et de reconversion du personnel existant.

115. Une fois les compétences nécessaires acquises, les fonctionnaires des ministères du travail et des ministères des finances devront, avant toute décision d'ordre macroéconomique, analyser l'impact de celle-ci sur l'emploi. Autrement dit, les gouvernements devront évaluer systématiquement les conséquences immédiates et futures qu'auraient les différentes orientations possibles de la politique économique sur l'emploi et la protection sociale, et en informer la population. Pour ce faire, il faudra mettre au point des outils d'analyse qui permettent de mesurer les effets premiers et secondaires des réformes politiques sur l'emploi.

***Analyser l'impact de la politique macroéconomique sur l'emploi***

## ***Cohérence au niveau mondial***

116. Un premier pas important a été fait depuis qu'il y a consensus au niveau international sur le but à atteindre: un monde où régneraient une mondialiste juste, le plein emploi et le travail décent, ou, pour reprendre les termes de M. Zoellick, président de la Banque mondiale, une mondialisation «inclusive et durable». Reste à traduire ce but dans un ensemble de mesures et de politiques réalistes applicables aussi bien au niveau international que dans chaque pays.

***Des politiques applicables au niveau mondial***

117. Là encore, l'esprit d'équipe est indispensable. Heureusement, les signes de coopération se multiplient. Ces dernières années, l'OIT et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration sur un certain nombre de sujets. Par ailleurs, nous continuons à travailler avec l'ONUDI sur la question des petites entreprises. L'OIT et le PNUE œuvrent conjointement à la promotion des «emplois verts». Comme je l'ai déjà souligné, le passage aux énergies propres a des implications considérables pour l'industrie. La compétence technique du PNUE et celle de l'OIT, associées au dialogue social, pourront grandement aider les entreprises, les travailleurs et les gouvernements à se préparer à cette transition d'importance majeure.

***Esprit d'équipe au sein de la famille des Nations Unies***

118. Les institutions de Bretton Woods accordent de plus en plus d'attention aux principes et droits fondamentaux au travail dans leurs programmes politiques et opérationnels. Les politiques d'achat de la Banque mondiale imposent maintenant l'obligation de respecter les conventions fondamentales de l'OIT. L'International Finance Corporation (IFC) et l'OIT sont partenaires dans un projet mené dans plusieurs pays pour promouvoir l'application des conventions fondamentales et améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En revanche, il reste des problèmes à résoudre en ce qui concerne la composante sociale des rapports «Doing Business» de la Banque mondiale et de l'IFC.

***Les institutions financières internationales participent à cet effort***

119. Vous êtes nombreux à vous féliciter de l'étroite collaboration entre le secrétariat de l'OMC et l'OIT. Les problèmes que pose la libéralisation des échanges sur les marchés du travail sont mieux compris aujourd'hui. L'ouverture commerciale entraîne indéniablement des ajustements considérables sur le marché du travail, qui se traduisent parfois par la création d'emplois et parfois par des suppressions. Avec les négociations approfondies du Cycle de Doha, de nombreux pays sont mieux préparés à anticiper les ajustements qui seront nécessaires sur les marchés du travail. Il reste encore beaucoup à faire pour transmettre aux pays les connaissances et données d'expérience dont ils auront besoin pour accompagner l'expansion du marché du travail dans certains secteurs et en gérer la contraction dans d'autres. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un phénomène courant, de même que les restructurations industrielles, la fermeture d'entreprises et la création d'autres.

***Une collaboration fructueuse avec l'OMC ...***

120. L'OIT et l'OMC pourraient fournir ensemble la formation, les connaissances et autres supports nécessaires pour une évaluation plus précise des

***... qui pourrait se développer***

conséquences réelles ou potentielles des accords commerciaux, bilatéraux notamment, sur le marché du travail. Elles pourraient, par exemple, mettre en place un programme et forum de recherche commun pour analyser objectivement l'impact des réformes commerciales proposées sur le volume et la qualité de l'emploi dans tous les pays qui seraient concernés par ces réformes.

***La même possibilité existe avec la Banque mondiale et le FMI***

121. De nouvelles approches pourraient également être mises au point avec le FMI et la Banque mondiale pour examiner les conséquences sur l'emploi des vastes réformes introduites dans les domaines du développement et de la finance internationale. Une coordination plus poussée entre les différentes institutions internationales compétentes devrait permettre de maximiser les effets positifs sur l'emploi de la réorientation de la politique internationale.

## 4. Renforcer l'OIT

122. Renforcer la capacité de l'OIT est une priorité absolue depuis l'introduction de la budgétisation stratégique et de la gestion axée sur les résultats (budget 2000-01). Depuis, je fais périodiquement rapport au Conseil d'administration sur l'avancement des réformes au BIT – dont beaucoup sont suggérées par les mandants. Mais, comme vous le savez, le processus d'affinage et de modification des instruments de l'OIT et de son cadre institutionnel est permanent.

***Renforcer la capacité de l'OIT est une priorité permanente***

### ***Renforcer la gouvernance tripartite unique de l'OIT***

123. A la présente session, la Conférence poursuivra le débat amorcé l'année dernière sur le renforcement de la capacité de l'OIT d'aider ses Membres à atteindre ses objectifs dans le cadre de la mondialisation. Comme je l'ai indiqué dans ma préface au rapport V de 2007, il s'agit de réfléchir à la manière, au XXI<sup>e</sup> siècle, de renforcer l'utilisation des mécanismes tripartites de l'Organisation.

***Pour une OIT tripartite plus forte ...***

124. La question peut être posée comme suit. L'OIT a un mandat formidable, d'une pertinence évidente pour les grands enjeux d'ordre économique et social d'aujourd'hui. Le tripartisme offre un mécanisme unique en son genre pour débattre des questions clés touchant au travail décent, à l'échelle mondiale, régionale et dans les pays. Il est crucial de se demander comment il convient de procéder pour utiliser tout le potentiel du mandat et des mécanismes de l'Organisation de façon à accélérer la réalisation du travail décent.

***... il faut tirer parti de tout le potentiel qu'offrent le mandat et le dispositif de l'OIT***

125. L'aptitude de l'Organisation à s'engager dans un débat tripartite de fond bien ciblé qui conduise à l'élaboration de directives pratiques est un atout indéniable. Nous pouvons décider de recourir pleinement à cette autorité.

***La force résulte du débat qui débouche sur des orientations ...***

126. Le champ des discussions en profondeur sur les politiques doit être étendu pour permettre à l'Organisation de proposer aux mandants un plus grand nombre de propositions. Les liens entre la Conférence, le Conseil d'administration et les débats tripartites menés au niveau national doivent être rendus plus visibles. A chaque niveau, la discussion devrait déboucher sur un résultat clair et identifiable, et notamment sur un suivi de la part de l'Organisation et du Bureau.

***... c'est pourquoi nous devons élargir le champ du débat pour plus d'impact***

**Les améliorations apportées à la Conférence devraient s'accompagner d'améliorations similaires du Conseil d'administration**

**L'un des rôles importants du Conseil d'administration est de faire le bilan des résultats**

127. La structure et le fonctionnement de la Conférence ont récemment été revus et adaptés. Il existe un large consensus sur les nouvelles modalités. L'exercice s'impose aussi pour le Conseil d'administration. Il y a lieu de se pencher sur le mandat de ses commissions, la procédure d'établissement de l'ordre du jour, la portée des décisions et leur suivi, ainsi que sur les modalités de consultation informelle; des consultations doivent être menées à cet effet pour améliorer le fonctionnement du Conseil d'administration.

128. L'une des responsabilités fondamentales du Conseil d'administration est d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre du programme et budget. Dernièrement, il a émis des suggestions quant au type d'informations et de rapports dont il a besoin pour assumer pleinement cette responsabilité. Il s'agit notamment de résumés sur les cibles atteintes et les ressources dépensées ainsi que d'études plus approfondies sur l'impact de l'action menée par le BIT.

### **Renforcer la base de connaissances pour les travaux de l'OIT**

**A sa session de 2007, la Conférence a souligné la nécessité d'améliorer la base de connaissances de l'OIT**

129. A la session de 2007 de la Conférence, la Commission du renforcement de la capacité de l'OIT a adopté la conclusion suivante:

Le BIT doit améliorer ses connaissances, sa base de compétences, de même que ses capacités de collecte et de traitement de l'information ainsi que d'analyse, dans tous les domaines, tant au siège que dans les régions. Ses travaux de recherche et d'élaboration des politiques devraient être de très haute qualité, évalués sur la base de la conformité de leur impact à ses objectifs et à l'exécution de l'Agenda du travail décent. Ses efforts en vue de devenir un centre mondial d'excellence s'en trouveront confortés. Sa structure tripartite confère à l'OIT un avantage comparatif unique et une crédibilité pour ce qui est de tirer des enseignements de ses recherches et des résultats des études par pays.

**Différents types de connaissances sont requis**

130. Pour ses différentes activités, le BIT a besoin de différents types de connaissances:

- Une grande partie des travaux du BIT s'articulent autour de l'élaboration et de la promotion d'instruments qui s'appliquent à des domaines allant de la microfinance à la législation antidiscrimination. Des données précises sur l'impact de ces politiques sont nécessaires.
- Pour appuyer les entreprises durables, il faut disposer de connaissances actualisées sur les relations entre investissements, aptitudes professionnelles, productivité, création d'emplois et autres aspects du travail décent dans des entreprises de taille et de type différents – en particulier les liens entre les performances économique, sociale et environnementale.
- L'établissement des programmes par pays de promotion du travail décent crée un nouveau type de besoin car ces programmes prévoient un ensemble d'activités ciblées sur des dimensions différentes du travail décent. Il convient donc pour les élaborer de bien comprendre comment interagissent les interventions dans divers domaines et quelles combinaisons de politiques sont optimales pour accélérer la réalisation des objectifs du travail décent.
- La conception de perspectives en matière de politique internationale exige en revanche de comprendre les relations économiques et sociales à un niveau plus général, et notamment les facteurs qui induisent le changement dans l'économie mondiale et l'incidence sur l'emploi ou la pauvreté.
- La formulation de normes internationales du travail doit pouvoir se fonder sur des analyses d'un autre genre – il s'agit de recenser les carences en matière légale et réglementaire, d'explorer des moyens d'y remédier, de concevoir des instruments adaptés et de déterminer la meilleure façon de les appliquer.

131. Le BIT ne peut se passer d'une base fournie d'études pour transmettre ce savoir. Dans le même temps, les politiques sociales et les politiques du travail qui sont au cœur de sa mission soulèvent des questions complexes et souvent mal comprises, comme par exemple: les conditions permettant d'assurer une protection sociale universelle ou le plein emploi, la conception optimale d'instruments juridiques visant à réguler le marché du travail, la création d'institutions aptes à renforcer la synergie entre les objectifs économiques et les objectifs sociaux – il s'agit de préoccupations fondamentales pour les mandants de l'OIT; or la base de connaissances et les ressources que le BIT peut exploiter pour y répondre sont insuffisantes et doivent être consolidées.

*Cela suppose des recherches de qualité*

132. Le BIT doit donc à la fois conforter ses connaissances et acquérir celles qui lui manquent. Il doit accroître ses capacités en ce qui concerne tant les aptitudes du personnel que les réseaux extérieurs sur lesquels il peut s'appuyer. Il y a donc lieu de viser les objectifs suivants:

*Il faut fixer des objectifs précis*

- Amélioration des connaissances en vue d'orienter l'élaboration des politiques et de la stratégie d'organisation.
- Améliorer l'appui que la base de connaissances fournit aux opérations de l'OIT, qu'il s'agisse de conseils ou d'assistance technique, en particulier au niveau des pays, y compris en se dotant des moyens pour évaluer la progression en vue de la réalisation des objectifs nationaux du travail décent.
- Favoriser la reconnaissance mondiale de l'OIT en tant que centre d'excellence dans tous les domaines de son mandat.
- Amélioration de la capacité de recherche en matière de politiques du travail et de politiques sociales parmi les mandants et au niveau national.

## **Gérer les ressources efficacement**

133. Gérer les ressources humaines et financières du Bureau international du Travail à l'appui de l'Agenda du travail décent soulève un défi de taille dans le contexte de l'évolution technologique accélérée, de la nouvelle configuration géopolitique et de la complexité accrue du débat public sur les questions sociales, économiques, environnementales et du travail. Quatre domaines sont à mentionner.

*Gérer les ressources de l'OIT: les priorités*

134. Il s'agit avant tout de gérer le changement de génération au BIT. Une nouvelle génération remplace peu à peu le personnel né à la fin des années quarante et au début des années cinquante. Attirer de jeunes talents de toutes origines géographiques et leur offrir de bonnes perspectives de carrière à l'horizon 2030 est un objectif prioritaire. Les profils professionnels devront être adaptés aux besoins futurs de l'Organisation.

*Assurer la relève en se dotant d'une nouvelle génération de personnel hautement compétente*

135. Le deuxième défi consiste à confirmer la prééminence de l'OIT en tant qu'organisation de services prestataires d'informations sur le monde du travail. Analyses, données, rapports, fiches, examens sur l'évolution des tendances et bases de données en ligne sont parmi les produits et services fondés sur Internet dans lesquels le BIT doit continuer d'investir, en tirant parti de la stratégie du savoir ébauchée ci-dessus. La facilité d'accès aux connaissances du BIT doit être une exigence prioritaire.

*Améliorer les moyens de transmettre le savoir du BIT*

136. La gestion axée sur les résultats est la méthodologie sur laquelle se fonde l'établissement du programme et budget ainsi que des rapports sur la performance. Le troisième défi consiste à approfondir et affiner cette approche, ce qui signifie la simplifier. Le cadre stratégique et le programme et budget doivent s'articuler autour d'indicateurs simples et stables des résultats finaux souhaitables. Chacun doit pouvoir comprendre facilement ce que fait le BIT, comment il utilise ses ressources, quels sont les résultats qu'il a déjà obtenus et

*Améliorer la transparence et la pertinence de la gestion axée sur les résultats*

qu'il peut obtenir. Il est essentiel de s'assurer que les orientations fournies par les mandants sont effectivement intégrées dans ce processus, par le biais de la Conférence, du Conseil d'administration et des réunions régionales, ainsi que des programmes par pays de promotion du travail décent.

***Approfondir l'efficacité et l'efficience***

137. Le quatrième défi à relever consiste pour le BIT à renforcer l'efficacité et l'efficience de ses opérations; on peut le définir de façon générale comme la capacité à transformer des ressources humaines et financières en services et produits permettant aux mandants d'atteindre des résultats identifiables dotés d'un fort impact. L'objectif prioritaire devrait être la prestation aux mandants de services de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité. A cet effet, il s'agit principalement:

- de se doter d'une structure optimale de bureaux dans les régions et les pays;
- d'assurer l'équilibre entre dépenses administratives et dépenses techniques;
- d'harmoniser les pratiques commerciales du BIT et celles du système des Nations Unies au sens large lorsque cela est justifié et possible;
- d'adapter la taille et la composition des programmes aux besoins futurs.

***Une base de ressources d'un calibre proportionné au rôle de l'OIT***

***La base de ressources de l'OIT stagne ...***

138. Le débat se poursuit depuis longtemps au Conseil d'administration. Le BIT s'astreint à une croissance réelle zéro de son budget ordinaire depuis plus de dix ans. Les ressources totales de l'Organisation n'ont augmenté que grâce aux ressources supplémentaires extrabudgétaires, y compris grâce au nouveau compte supplémentaire du budget ordinaire.

***... elle ne représente qu'une petite partie de l'effort global des Nations Unies***

139. La question demeure de savoir si la base de ressources de l'OIT est suffisante pour le rôle que les mandants lui demandent de jouer. En 2006, le total des contributions au système des Nations Unies pour les activités opérationnelles s'est élevé à 15,7 milliards de dollars E.-U. Quatre institutions spécialisées se sont partagé 68 pour cent environ du total (par ordre décroissant d'importance: le PNUD, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et le HCR). La part du BIT (en faisant la somme des contributions de base et des autres) n'a représenté qu'à peine 3 pour cent. En 2006, la répartition des dépenses par grandes catégories de programmes octroie la priorité à la santé, à l'aide humanitaire, à l'aide générale au développement et à l'éducation, rubriques qui ensemble représentent 64 pour cent du total. La part allouée à l'emploi s'élève à 0,7 pour cent et celle allouée au développement social à 2,4 pour cent<sup>63</sup>.

***Ce schéma de dépense ne reflète pas la priorité que l'ECOSOC a donnée au travail décent***

140. La conclusion s'impose que la priorité définie par le Conseil économique et social, à savoir faire du plein emploi productif et du travail décent l'objectif central des politiques nationales et internationales, ne se reflète pas suffisamment dans les dépenses effectives au sein du système des Nations Unies.

***Il faut envisager des moyens de remédier à cette situation***

141. Les allocations budgétaires expriment des priorités. C'est notre responsabilité collective de réfléchir tous ensemble aux moyens d'assurer que soit octroyé aux priorités de l'OIT et de ses mandants le poids qui leur correspond.

<sup>63</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Conseil économique et social: Analyse statistique globale du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, document A/62/74-E/2007/54, 3 mai 2007.

## **Célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT**

142. L'année 2009 marquera le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT. J'ai décidé à cette occasion de lancer le projet «Le siècle de l'OIT». Il s'agit d'examiner les réalisations de l'Organisation, les facteurs qui lui ont permis de se rapprocher des objectifs de la justice sociale et du travail décent et d'anticiper sur la décennie qui mènera au centenaire en 2019. L'OIT a joué un rôle crucial en contribuant à l'élaboration de politiques nationales et internationales dans toutes sortes de contextes. Son tripartisme, la force des valeurs qu'elle défend et la puissance de ses instruments ont fait d'elle un acteur de premier plan à travers hauts et bas, crises et booms économiques, en temps de guerre comme en temps de paix, de la décolonisation jusqu'à l'heure de la mondialisation. Le BIT a fait la preuve de sa remarquable capacité d'adaptation aux changements de l'environnement national et mondial – changements auxquels elle n'a pas peu contribué. L'Organisation doit maintenir cette capacité si elle veut pouvoir continuer à jouer un rôle déterminant dans les décennies à venir.

143. Le projet du centenaire de l'OIT est centralisé à l'Institut international d'études sociales mais il engage l'Organisation dans son ensemble – le Bureau comme ses mandants – à promouvoir une meilleure compréhension de notre base de savoir et à faire en sorte que nos opérations, nos méthodes et nos réussites soient largement connues, à commencer par ceux qui participent à nos réunions et conférences. Il nous faudra parvenir au centenaire avec des fondements consolidés sur lesquels nous ancrerons plus fermement notre action dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

144. La dernière semaine d'avril 2009 marquera le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'approbation finale de la Constitution de l'OIT par la Conférence de la paix à Versailles. J'invite tous les mandants à organiser, au cours de cette semaine, des débats et manifestations tripartites de haut niveau dans leurs pays sur les questions qui les intéressent dans le cadre du «dialogue social au service du travail décent et d'une mondialisation équitable», et à apporter les conclusions à la session de 2009 de la Conférence. Cette célébration mondiale de la signification contemporaine de notre mandat permettra de pérenniser la tradition qui est la nôtre de forger des perspectives et des solutions par le dialogue. Concentrée sur une seule semaine, cette célébration pourrait avoir un impact véritablement mondial.

***Le projet «Le siècle de l'OIT» célèbre le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation en envisageant l'avenir à la lumière des réalisations passées***

***Ce projet engage toute l'Organisation***

***Pour avril 2009, je propose un programme de manifestations tripartites partout dans le monde***

## 5. Conclusion: vers le cadre stratégique

### *Le cadre stratégique nous aidera à affermir l'OIT*

145. La préparation du prochain cadre stratégique couvrant la période 2010-2015 offre aux mandants l'occasion unique de forger ensemble un consensus solide quant à la direction à imprimer à l'Organisation en 2015. Nous aspirons à une OIT plus forte, travaillant en coordination étroite avec des mandants qui s'affirment, à travers le dialogue, pour consolider l'Agenda du travail décent et le faire avancer.

### *L'Agenda du travail décent fait de l'OIT un acteur essentiel*

146. Le message du présent rapport est que l'Agenda du travail décent fait de l'OIT un acteur fondamental dans de multiples domaines. Dans un contexte de ralentissement mondial, la reprise doit s'appuyer sur le travail décent, qui ouvre des voies menant à une réduction de la pauvreté et des inégalités. Le travail décent doit faire partie intégrante de l'agenda mondial pour la préservation sociale et environnementale. Notre crédibilité découle en partie de notre mandat mais aussi de nos mandants tripartites. Beaucoup d'objectifs plus généraux ne sauraient être atteints sans la contribution d'entreprises durables se développant dans un environnement économique et social favorable. Ils ne sauraient être atteints non plus sans la participation effective au dialogue et aux décisions des organisations représentatives des travailleurs. En convoquant ces acteurs du système de production au côté des représentants des gouvernements, le BIT offre une tribune unique et des instruments inégalés.

### *Nous devons poursuivre l'effort de consolidation de l'OIT*

147. Sur la base des résultats que nous avons déjà obtenus et compte tenu des améliorations qu'il nous faut encore apporter, je compte sur vous pour réfléchir aux moyens de tirer le meilleur parti de cette force afin de mettre en œuvre nos principes, de diffuser nos valeurs et de parvenir à nos objectifs. Dans quels domaines devons-nous étayer nos capacités? Quelles sont les questions fondamentales que nous devons aborder si nous voulons que les objectifs, les valeurs et les instruments de l'OIT demeurent au centre des programmes nationaux, régionaux et mondiaux? Comment mieux répondre à ces questions? C'est le défi qui se présente à nous aujourd'hui; si nous parvenons à le relever au cours de la prochaine décennie, l'OIT pourra célébrer son centenaire confortée dans sa capacité à poursuivre son action au niveau mondial en vue de promouvoir les objectifs économiques et sociaux en faveur des femmes et des hommes, des travailleurs, des familles, des entreprises, des communautés et des nations.